

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COM(71) 1100

Bruxelles, le 14 septembre 1971

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(établi conformément à l'article 4 de la décision du Conseil du 22 mars 1971 relative au renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme des États membres)

(Proposition de la Commission au Conseil)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Ne concerne que les
versions F et D

COM(71) 1100/2

Bruxelles, le 30 septembre 1971

C O R R I G E N D U M

AU

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(établi conformément à l'article 4 de la décision du Conseil
du 22 mars 1971 relative au renforcement de la coordination
des politiques économiques à court terme des États membres)

(Proposition de la Commission au Conseil)

- page 1, 3e alinéa, 3e ligne : lire "Unis. Cet accroissement ..."
- page 4, 1er alinéa, 3e ligne : lire "elle s'est même accélérée, les majorations..."
- page 14, 3e alinéa, 7e ligne : lire "les investissements et notamment, dans le ..."
- page 15, 2e alinéa, 6e ligne : lire "instances communautaires, et d'un recours ..."
- page 21, 2e alinéa, 4e ligne : lire "aussi bien qu'au rétablissement de ..."

COM(71) 1100/2
(corrigendum)

	Pages
AVANT-PROPOS	
A. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES	1
I. La situation actuelle	1
II. Les perspectives	5
B. LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	9
I. Les orientations générales pour la politique économique à court terme	9
II. Les orientations par pays	11
III. La politique des structures au niveau communautaire	18
IV. L'adaptation des instruments de la politique économique	20
CONCLUSION	21
Annexe	

AVANT-PROPOS

Dans le cadre des travaux en vue de la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire, et en particulier en application de l'article 4 de sa décision du 22 mars 1971 relative au renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme des Etats membres, le Conseil des Communautés européennes arrête, en automne, sur proposition de la Commission et après consultation de l'Assemblée, un rapport annuel sur la situation économique de la Communauté. Ce rapport doit permettre de fixer les orientations de politique économique à suivre par chaque Etat membre pour l'année suivante. Dès son adoption par le Conseil, les gouvernements le portent à la connaissance de leurs parlements nationaux, afin qu'il puisse en être tenu compte lors de la discussion des budgets.

Le présent document constitue le premier rapport annuel établi selon cette procédure (1). Ce rapport propose des orientations pour la Communauté qui concernent la politique économique à court terme et plus particulièrement la politique budgétaire, les politiques structurelles et l'adaptation des instruments de la politique économique et monétaire.

Ces orientations sont susceptibles d'être adaptées aux exigences de l'évolution économique lors de l'examen auquel le Conseil procédera au début du premier trimestre de 1972, en application de l'article 2 de la décision du 22 mars 1971.

.../...

(1) Une annexe contient une analyse plus détaillée de la situation économique et des perspectives pour les prochains mois, analyse qui a servi de point de départ aux considérations développées dans le rapport.

A. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

I. La situation actuelle

Incertitude sur le plan monétaire, d'une part, ralentissement de la croissance économique et persistance de fortes pressions sur les coûts et les prix, d'autre part, tels sont, en cet automne de 1971, les principaux sujets de préoccupation avec lesquels la politique économique de la Communauté se trouve confrontée.

1. La crise monétaire internationale

La crise survenue dans les relations monétaires internationales affecte sérieusement la vie économique des Etats membres, d'autant plus que les perturbations qu'elle a introduites dans les relations de change entre ces Etats pèsent lourdement sur le processus d'intégration économique et monétaire.

A la base de cette crise se trouve l'accélération survenue dans l'accroissement du déficit de la balance globale des paiements des Etats-Unis, cet accroissement était dû en partie à une détérioration rapide du solde des marchandises et services de ce pays, mais principalement à des mouvements spéculatifs se traduisant par des exportations massives de capitaux américains et des mouvements de fonds internationaux vers les places européennes.

Afin de prévenir des entrées additionnelles de fonds dans des économies aux prises avec des pressions inflationnistes notables, l'Allemagne et les Pays-Bas ont suspendu, le 5 mai, les interventions aux cours limites imposés par la réglementation internationale et ont ainsi permis au cours de change de leurs monnaies d'amorcer un processus de "fluctuation" qui, dans la première quinzaine du mois d'août, avait porté l'appréciation de ces monnaies à des niveaux respectivement voisins de 8 % et de 5 %. D'autres pays de la Communauté (la France et l'U.E.B.L.) ont modifié, en l'adaptant à la situation, la réglementation des changes. Enfin, d'autres pays européens (l'Autriche et la Suisse) ont réévalué leur monnaie.

.../...

L'ensemble des mesures prises ou annoncées par les Etats-Unis le 15 août a plongé tous les pays participant au système monétaire international dans une situation de crise encore plus aiguë. Les relations de change entre les pays industrialisés ont été profondément perturbées. Les pays de la Communauté ont donc été amenés à appliquer des régimes de change largement divergents. Tandis que l'Allemagne maintenait le système mis en oeuvre le 9 mai, les pays du Benelux ont décidé de laisser flotter leurs monnaies en commun, tout en maintenant des réglementations différentes pour les mouvements de capitaux. L'Italie laisse fluctuer sa monnaie dans des limites assez étroites; la France, à l'instar de l'U.E.B.L., a créé un double marché des changes dans lequel les opérations commerciales et connexes sont réglées à la parité. Les pays du monde occidental sont confrontés avec la perspective de bouleversements considérables dans leurs relations économiques internationales, notamment en raison des mesures protectionnistes prises aux Etats-Unis. Compte tenu de l'importance des échanges extérieurs de ces pays, le niveau de l'emploi et le rythme de croissance de l'économie risquent de s'en ressentir.

Ces perturbations monétaires et les entraves au commerce mondial se manifestent à un moment où la balance des paiements courants de la Communauté prise dans son ensemble est légèrement déficitaire, alors qu'au cours des dernières années elle se soldait par des excédents substantiels (4,5 milliards de dollars en 1968, 2,2 milliards en 1969, 1,5 milliard en 1970).

.../...

Balance commerciale et balance des paiements courants
(en U.C., sur base des parités officielles)

en millions

	1968 ¹⁾	1969 ¹⁾	1970	1971 janv. - juin
<u>1. Balance commerciale</u>				
Allemagne	+ 5.680	+ 5.158	+ 4.281 ¹⁾	+ 1.881 ¹⁾
France	+ 68	- 859	+ 485 (- 1.176 ¹⁾)	(- 429 ¹⁾)
Italie	+ 1.047	+ 584	- 2.180 ²⁾	- 1.000 ²⁾
Pays-Bas	- 323	- 407	- 644 ²⁾	- 231 ²⁾
U.E.B.L.	- 26	+ 192	+ 780 ²⁾	+ 366 ²⁾
Communauté	+ 6.446	+ 4.668	+ 2.722 (+ 1.061)	(+ 587)
<u>2. Balance courante</u>				
Allemagne	+ 2.838	+ 1.604	+ 681 ¹⁾	- 22 ¹⁾
France	- 1.059	- 1.798	+ 235 ²⁾	n.d.
Italie	+ 2.627	+ 2.368	- 96 ²⁾	- 178 ²⁾
Pays-Bas	+ 73	- 18	- 131 ²⁾	- 88 ²⁾
U.E.B.L.	+ 36	+ 84	+ 744 ²⁾	+ 398 ²⁾
Communauté	+ 4.515	+ 2.240	+ 1.433	

1) sur base des transactions.

2) sur la base des règlements financiers.

Source: statistiques nationales et Office statistique des Communautés européennes.

Au premier semestre de 1971, l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas ont enregistré un déficit dans leurs balances de paiements courants.

2. La situation économique intérieure de la Communauté

L'insécurité accrue sur le plan monétaire a coïncidé avec un certain ralentissement du rythme de l'activité économique dans la Communauté.

Les exportations vers les pays non membres n'ont guère progressé, en volume, au deuxième trimestre de 1971, malgré la reprise conjoncturelle survenue aux Etats-Unis et dans d'autres pays industriels importants, tels que le Royaume-Uni et le Canada.

Sur le plan interne, l'activité d'investissement s'est affaiblie dans la plupart des pays membres, de sorte que, malgré l'allure soutenue de la consommation, la production globale n'a plus marqué de progrès au cours du printemps, tout en restant à un niveau plus élevé qu'à la fin de 1970. De ce fait, les capacités de production n'ont plus été utilisées à un degré aussi élevé qu'auparavant.

Dans le cas de l'Italie, la conjoncture reste faible. A la différence de l'année dernière, cette faiblesse ne s'explique plus seulement par des entraves affectant les facteurs de production, mais aussi par un ralentissement de la demande intérieure.

Production industrielle

(variations en % par rapport au trimestre précédent de l'indice corrigé des variations saisonnières)

	1970				1971	
	I	II	III	IV	I	II
Communauté	5,2	- 0,5	- 0,5	0,4	4,0	- 2,5 ⁽¹⁾
Allemagne	2,5	- 0,3	- 1,2	0	4,5	- 0,5
France	4,8	- 5,6	3,9	1,4	3,7	- 4
Italie	18,7	- 3,0	0	0,3	0,5	- 8
Pays-Bas	4,5	- 2,4	0,9	4,0	4,2	0
Belgique	- 2,4	6,4	0	1,0	6,4	2
Luxembourg	- 0,1	0,1	- 3,0	- 5,1	1,0	3

(1) Estimations
Source : O.S.C.E.

.../...

En dépit de l'atténuation des tensions entre l'offre et la demande, la hausse des coûts et des prix est demeurée très vive; dans certains pays, elle s'est même accélérée. Les majorations de salaires étant demeurées importantes - atteignant parfois d'une année à l'autre près de 15 % - face à des progrès ralentis de la productivité.

PRIX A LA CONSOMMATION
(accroissement en % au cours du trimestre)

	1970				1971	
	I	II	III	IV	I	II
Allemagne	1,9	0,8	- 0,1	1,3	2,5	1,2
France	(1,7) (1)	1,3	1,0	1,1	1,5	1,6
Italie	1,9	1,3	1,2	0,8	1,5	1,0
Pays-Bas	2,4	0,9	2,0	0,4	3,2	1,9
Belgique	1,3	0,4	0,7	0,6	1,8	1,0
Luxembourg	1,2	1,2	0,4	1,1	1,7	1,0

(1) Ancien indice.

Si du point de vue monétaire, la Communauté a encore dû faire face à de fortes impulsions inflationnistes, les déséquilibres sectoriels entre l'offre et la demande et la poussée des coûts ont eu principalement des causes internes.

.../...

II. Les perspectives

Les perspectives économiques sont devenues particulièrement incertaines en raison des perturbations monétaires et de l'adoption de mesures protectionnistes par les Etats-Unis. Il faut craindre que la reprise du commerce mondial en soit sérieusement affectée. En outre, les exportations de la Communauté vers les pays tiers se trouveront fortement freinées aussi bien par l'appréciation des monnaies de la plupart des pays membres que par l'incidence défavorable découlant des mesures commerciales prises par les Etats-Unis. Alors que la reprise économique amorcée notamment aux Etats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni laissait prévoir une expansion accélérée des ventes extérieures de la Communauté, il faut s'attendre maintenant à un plafonnement de la demande extérieure.

De même, les perspectives d'expansion de la demande dans la Communauté paraissent moins assurées, pour des raisons qui tiennent à l'évolution des investissements autant que de la consommation.

D'une part, l'insécurité monétaire, les entraves nouvelles imposées aux échanges commerciaux et aux mouvements de capitaux, le développement plus lent des affaires, la pression continue des coûts de production sur les marges d'autofinancement, la baisse des taux d'utilisation des capacités font présumer, pour 1972, un climat moins favorable des investissements des entreprises; l'évolution des commandes de biens d'équipement et les résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise l'annoncent déjà. D'autre part, si la progression du revenu des ménages sera sans aucun doute sensible en 1972, son rythme est susceptible de se ralentir en cours d'année, du fait surtout d'une moindre progression des gains salariaux jointe à une diminution de la durée effective du travail.

.../...

La Communauté se trouve ainsi confrontée avec la situation la plus difficile qui ait surgi depuis sa création; non seulement elle se trouve engagée dans un processus de difficile adaptation après les excès de la haute conjoncture des années 1969 et 1970, mais encore elle devra rétablir ses équilibres fondamentaux dans un climat d'extrême incertitude des relations monétaires et commerciales sur le plan international.

Le retour des économies des pays membres à une croissance équilibrée, conforme aux orientations inscrites dans le troisième programme de politique économique à moyen terme, pose en outre des problèmes délicats du point de vue de la coordination des politiques conjoncturelles.

En premier lieu, la Communauté, considérée dans son ensemble, courrait de grands risques pour sa cohésion et sa prospérité économique et sociale si les graves problèmes qui se posent dans le contexte extérieur étaient traités en ordre dispersé et sans stratégie communautaire.

Le maintien de régimes de change différents d'un pays membre à l'autre, constituerait, à cet égard, un net recul par rapport à l'acquis de l'intégration économique, et mettrait la Communauté dans un état d'infériorité à l'égard de ses principaux partenaires internationaux. La jugulation de l'inflation des coûts tout autant que l'institution d'un système de change "individualisant" la Communauté sur le plan des relations monétaires apparaissent désormais comme une impérieuse nécessité.

.../...

En second lieu, les processus de stabilisation engagés dans les divers Etats membres comportent des risques de déséquilibre, voire de perturbation, à l'intérieur de la Communauté, dont il convient de mesurer la portée afin de pouvoir les éliminer lorsqu'il en est encore temps.

Les forces de ralentissement de l'expansion n'auront pas la même ampleur dans tous les Etats membres. De même, d'ici la fin de 1972, la hausse des prix et des coûts risque d'être plus vive dans certains d'entre eux que dans les autres. La difficulté de mettre en oeuvre une politique coordonnée au niveau communautaire réside non seulement dans de telles différences de situation, mais elle tient aussi, comme le montre l'expérience, aux réactions divergentes que les autorités et les agents économiques des Etats membres pourraient avoir devant une conjoncture posant à court terme des problèmes de priorité entre plein emploi et stabilité. A cet égard, il faut souligner que l'autonomie des politiques nationales se trouve de plus en plus limitée par l'interdépendance croissante des économies des Etats membres. Tout effort pour revenir à une autonomie complète ne manquerait pas d'affecter les intérêts de chacun des pays membres.

Les perspectives ainsi indiquées sont une source d'appréhension pour l'avenir économique de la Communauté et de chacun des pays membres. Le retour à la stabilité reste l'objectif primordial, mais le choix des mesures, leur dosage et leur modulation dans le temps devront être guidés par l'impérieuse nécessité d'assurer les conditions de la croissance à moyen terme; si elles doivent tenir compte de l'incertitude résultant du désordre monétaire actuel au plan mondial, elles doivent aussi contribuer en même temps au rétablissement d'un nouvel ordre international. La mise en place de l'union économique et monétaire, qui constitue la toile de fond des mesures de politique économique à prendre, sera aussi l'un des éléments de la reconstruction du système monétaire international, surtout si l'on tient compte des responsabilités de la Communauté en tant que première puissance commerciale du monde.

.../...

C'est à la lumière de ces objectifs majeurs qu'il convient d'envisager trois types d'actions:

- une régulation de la demande propre à freiner la hausse des prix et des coûts, assortie de la mise en place d'un dispositif comportant des mesures susceptibles d'être appliquées rapidement en cas de modification profonde de la conjoncture;
- la mise en oeuvre prioritaire de certaines actions structurelles afin d'éviter qu'une accélération ultérieure de l'activité ne soit rapidement entravée par des goulots d'étranglement générateurs de tensions;
- l'adaptation des instruments de politique économique et monétaire aux nouvelles tâches qu'impose le renforcement de la coordination à l'intérieur de la Communauté.

B. LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

I. Les orientations générales pour la politique économique à court terme

Il serait dangereux pour les économies des pays membres qu'elles se maintiennent sur la lancée actuelle des prix et des rémunérations.

Aussi est-il particulièrement souhaitable que la hausse des prix puisse être progressivement ramenée à un taux annuel de l'ordre de 3-3,5 % au dernier trimestre de 1972 et qu'au plus tard à la même époque l'augmentation des rémunérations (y compris les avantages complémentaires) soit revenue à un taux annuel de l'ordre de 6-7 %.

Pour que de tels résultats puissent être atteints d'ici la fin de 1972 sans dommage pour le rythme de croissance, la politique économique et sociale de tous les pays membres doit pouvoir bénéficier de l'appui des partenaires sociaux.

Dans tous les pays industrialisés, le rythme de l'inflation et les appréhensions qu'il engendre donnent un regain d'intérêt à la "politique des revenus". Au-delà des divergences que suscitent la conception et les moyens d'une telle politique, ce qui importe est que les partenaires sociaux prennent conscience de la nécessité d'une évolution moins rapide des prix et des revenus et consentent à modérer leurs actions ou leurs revendications, afin d'éviter que les gains rapides permis par une conjoncture inflationniste ne soient ultérieurement trop fortement affectés lors de l'inéluctable assainissement de la situation économique. Afin qu'une évolution régulière et continue du pouvoir d'achat puisse être sauvegardée, il appartient aux partenaires sociaux, selon les procédures déjà appliquées ou qui pourraient être mises en oeuvre dans chaque pays membre, de contribuer à une évolution plus ordonnée des prix et des rémunérations.

.../...

Pour leur part, les autorités des Etats membres ont des responsabilités propres. Elles doivent s'attacher à freiner encore, au cours des prochains mois, l'accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires, en particulier dans les pays où cet accroissement a été très important en 1970 et au cours du premier semestre de 1971. Cet objectif est à atteindre par une régulation stricte de la liquidité bancaire, par une meilleure maîtrise des afflux de capitaux et, pour autant que de besoin, par la neutralisation de leurs effets expansionnistes sur la liquidité interne.

La politique budgétaire devrait viser, dans l'ensemble, à limiter l'expansion des dépenses à un taux voisin de l'augmentation prévisible du produit national brut en valeur. A l'intérieur de cette enveloppe, un effort devrait être fait pour conserver une place suffisante aux dépenses d'infrastructure. Il convient, en effet, de remédier à la distorsion qui s'est créée au cours des dernières années entre le développement très rapide de la consommation individuelle et l'expansion trop lente des équipements collectifs.

Enfin, la stimulation de l'épargne et l'encouragement des placements financiers à long terme demeurent indispensables à la réalisation d'une croissance mieux équilibrée."

.../...

II. Les orientations par pays

An Allemagne, une meilleure maîtrise de l'évolution des prix et des coûts doit demeurer au premier plan des préoccupations des pouvoirs publics.

Sans doute la réévaluation de fait du DM, intervenue depuis mai, est-elle de nature à modérer l'expansion de la demande extérieure; mais une politique appropriée de régulation de la demande intérieure doit permettre d'éviter qu'une pression trop forte sur les coûts et les prix ne finisse par avoir des répercussions profondes sur les investissements des entreprises et, par suite, sur l'ensemble de l'activité économique. Une telle politique peut être appliquée avec d'autant moins de risques que les autorités disposent, tant dans le domaine monétaire que dans celui du budget, d'une marge de manoeuvre considérable (4,5 milliards de DM de réserves budgétaires dans le fonds de péréquation conjoncturelle, prévisibles pour la fin de 1971, et 5,8 milliards de DM bloqués auprès de la Bundesbank au titre de la surcharge fiscale sur le revenu), qui leur permet, en cas de besoin, d'infléchir rapidement l'orientation générale de leur politique.

Une politique de crédit prudente s'imposera encore pour les prochains mois. Elle suppose un recours actif aux instruments de contrôle de la liquidité bancaire, ainsi qu'une régulation des flux financiers avec l'étranger. A cet égard, il faut souligner le caractère positif de la mise en place, depuis le mois de mai 1971, d'un dispositif de défense contre l'afflux excessif de capitaux et leur monétisation dans l'économie allemande, constitué notamment par le relèvement du coefficient de réserves obligatoires des banques, l'imposition de réserves minima supplémentaires sur l'accroissement des engagements des banques vis-à-vis de l'étranger, l'introduction d'une autorisation pour la rémunération des dépôts constitués par des non-résidents et pour l'acquisition par ceux-ci de titres de placement; par ailleurs, l'adoption d'un projet de loi visant à la constitution d'un dépôt non rémunéré auprès de la Bundesbank, pour les emprunts contractés par les entreprises à l'étranger, dotera les autorités monétaires d'un instrument utile et nécessaire.

Dans le domaine budgétaire, le retour à une plus grande stabilité requiert que les dépenses de caisse du Bund et des Länder, considérées globalement, n'augmentent pas de plus de 7,5 à 8,5 % en 1972 par rapport aux résultats de 1971 et que le solde net à financer de l'ensemble du budget du Bund et des Länder soit de l'ordre de 6 milliards de marks.

Au cas où un ralentissement prononcé de la conjoncture viendrait à se manifester dans le courant de l'année 1972, le Gouvernement aurait la faculté de mobiliser les moyens gelés dans le fonds de péréquation conjoncturelle. Par ailleurs, si la hausse des prix et des coûts se ralentissait nettement, il serait possible de procéder à une restitution échelonnée du supplément conjoncturel frappant l'impôt sur les revenus et les sociétés.

En France, si la poursuite d'une croissance satisfaisante de la production paraît raisonnablement assurée, le problème du maintien des équilibres en valeur continuera de se poser en 1972. La réévaluation de fait - parfois substantielle - des monnaies de certains partenaires commerciaux importants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, exercera, dans un premier temps en tout cas, une influence inflationniste sur l'économie française, qui demande un surcroît de prudence, sinon de rigueur.

Le retour à une plus grande stabilité, sans que l'expansion économique ne soit compromise à plus long terme, suppose notamment une réorientation de la demande intérieure en faveur des investissements publics et privés, allant de pair avec une expansion moins vive des dépenses de consommation.

Dans ce contexte, la politique du crédit doit viser à ralentir l'expansion des disponibilités monétaires - particulièrement vive depuis l'automne de 1970 : ceci implique notamment une régulation et une neutralisation appropriées de l'afflux de capitaux à court terme et un usage intensif du dispositif de contrôle de la liquidité bancaire.

.../...

Dans le domaine budgétaire, une gestion rigoureuse continue à s'imposer. L'accroissement des dépenses de l'Etat ne devrait pas excéder 9 %. Il conviendrait en outre de réaliser, en 1972, un léger excédent de caisse de l'ordre de 2 milliards de francs au titre du budget de l'Etat: il permettrait de compenser la détérioration probable de la situation financière des autres administrations et d'obtenir ainsi, en 1972, un solde financier positif pour l'ensemble des administrations.

Compte tenu du poids des dépenses de fonctionnement, et notamment des subventions, il conviendra, pour obtenir une progression satisfaisante des investissements collectifs, de surveiller de près l'évolution des dépenses courantes; c'est dans cette optique qu'il convient d'apprécier les efforts engagés dans le sens d'une politique de vérité des prix - notamment dans le domaine des tarifs des services publics.

En matière de recettes, il conviendrait d'accroître les ressources et de retarder la mise en vigueur des allègements fiscaux envisagés depuis quelque temps déjà.

Le ralentissement de la hausse des coûts et des prix, qui ne manquerait pas d'ailleurs de valoriser les taux d'intérêt actuels, pourrait être favorisé par la mise en place de nouvelles incitations à l'épargne à moyen et à long terme.

La nécessité de mettre un terme aux tensions inflationnistes incite, au-delà des interventions proprement conjoncturelles, à renforcer l'action des pouvoirs publics pour atténuer certains goulots d'étranglement, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et du logement, et à améliorer les conditions de concurrence dans les secteurs dits abrités. Une action en faveur de l'amélioration des circuits financiers par la réduction des cloisonnements paraît également souhaitable.

En Italie, l'évolution de l'activité économique contraste avec celle des autres pays membres, au point qu'il convient, dans ce pays, de donner la priorité à un relèvement sensible du niveau de la production. Sans doute le succès d'une telle action dépend-il essentiellement de l'amélioration du climat social; mais il requiert aussi une orientation stimulatrice de la politique économique, tout en évitant autant que possible d'alimenter les tendances inflationnistes. Ce dernier aspect retient d'autant plus l'attention que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée crée des conditions particulières impliquant des glissements importants dans la structure des prix.

Une régulation prudente de la masse des disponibilités monétaires, dont l'expansion a été particulièrement rapide au cours des dix huit derniers mois, est souhaitable. A mesure que s'affirmerait la reprise conjoncturelle, il conviendrait de maintenir l'expansion du crédit dans des limites qui permettent à la croissance de la demande nominale de rester en harmonie avec celle des capacités de production.

L'instrument budgétaire devra fournir, à titre principal, les impulsions nécessaires pour une accélération de l'activité économique. Une augmentation de 11 à 12 % des dépenses effectives par rapport au niveau de 1971 est à recommander; pareil accroissement, compte tenu de l'évolution prévisible des ressources, porterait le déficit à financer de l'Etat à quelque 2.500 milliards de liras en 1972. L'accent devrait être mis sur les dépenses de nature à stimuler les investissements, notamment dans le secteur particulièrement déprimé de la construction, par des incitations à l'épargne-logement et l'octroi de primes à la construction. Une grande prudence serait indiquée à l'égard des dépenses favorisant directement la consommation des ménages. D'une manière générale, les impulsions budgétaires et le financement monétaire du solde devraient d'ailleurs se réduire progressivement, à mesure qu'un niveau satisfaisant d'activité serait à nouveau atteint.

.../...

Des contacts suivis avec les représentants des divers groupes sociaux seront utiles, surtout lors de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, pour éviter le déclenchement de mouvements en spirale des prix et des salaires. Dans le cadre de la réforme fiscale, un allègement de la part des impôts indirects pourra contribuer à la fois à la stabilisation de l'économie et à une répartition plus équitable du revenu national.

La résorption des tensions sociales et la relance de l'activité économique par l'action indirecte des pouvoirs publics requièrent que des progrès soient réalisés pour combler le retard enregistré en matière d'équipements collectifs. L'ampleur des difficultés à surmonter dans certaines régions entraîne la nécessité d'une accentuation des efforts déployés par les autorités italiennes et par les instances communautaires, et le recours cohérent à des interventions portant sur l'implantation du capital, la résorption du chômage et du sous-emploi, l'adaptation professionnelle et la création d'infrastructures.

Aux Pays-Bas, la restauration des équilibres fondamentaux nécessite une action vigoureuse de limitation de la demande intérieure, notamment pour sauvegarder les possibilités de croissance à plus longue échéance. Les mesures prises en novembre 1970 en vue de modérer l'évolution des salaires et des prix ont été levées en août 1971. Compte tenu de la persistance de la hausse des prix (5,2 % de décembre à juin 1971) il est indiqué pour les prochains mois, de maintenir à la politique monétaire son orientation restrictive; son efficacité devrait être renforcée par le maintien, et éventuellement l'adaptation, du dispositif de lutte contre un afflux excessif de capitaux. Depuis le début de septembre, l'acquisition nette, par des non-résidents, d'obligations émises aux Pays-Bas a été interdite.

.../...

La politique budgétaire devrait demeurer stricte et réaliser des économies sévères. Il conviendrait de modérer sensiblement l'accroissement des dépenses de l'Etat, qui devrait rester inférieur à 10 %.

Une forte réduction du solde net à financer, jusqu'à un niveau avoisinant 1,5 milliards de florins, serait indiquée. En cas de besoin, il faudrait accepter temporairement un alourdissement de la pression fiscale en utilisant l'instrument de la surtaxe conjoncturelle prélevée en particulier sur les revenus.

La politique d'austérité budgétaire devrait être cependant conçue de telle sorte que ne soit trop fortement affectée la mise en oeuvre des mesures à caractère structurel relatives à l'implantation régionale des investissements, à la formation professionnelle, en vue notamment de desserrer, au profit d'autres régions moins développées, les goulots d'étranglement existant dans l'Ouest du pays.

En Belgique, la modération de l'évolution des prix demeurera le problème essentiel de la politique économique, d'autant plus que l'extension de la réglementation des prix, à l'occasion de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, a retardé nombre d'adaptations.

La réalisation de cet objectif, sans risque majeur pour l'emploi ou la croissance, paraît possible, à condition que soit appliquée une politique de stricte limitation de l'expansion de la demande intérieure.

Tout en poursuivant une politique monétaire prudente, appuyée sur un dispositif renforcé de contrôle de la liquidité, les autorités devraient viser à une réduction considérable des vives impulsions émanant des finances publiques.

.../...

Compte tenu des mesures prises en matière de programmation sociale, entrées en vigueur au milieu de 1971, et de celles qui sont prévues pour 1972, une telle politique implique un freinage délibéré de certaines dépenses de consommation et impose la prudence en ce qui concerne les engagements en matière d'investissements des administrations publiques. Même dans ces conditions, les dépenses de l'Etat risquent de s'accroître encore fortement (de 10 à 11 %), de sorte que la réduction des impulsions émanant des finances publiques suppose un certain alourdissement de la charge fiscale directe. La limitation du solde à financer au titre du budget de l'Etat à 55 milliards de francs belges paraît d'autant plus opportune qu'une diminution du déficit s'impose dans une perspective à moyen terme.

La politique de structure devra s'attacher à promouvoir un développement davantage orienté vers des productions à contenu élevé de valeur ajoutée, et mieux équilibré sur le plan régional, notamment en concentrant les interventions publiques dans les régions réellement défavorisées.

Bien qu'au Luxembourg, le succès des efforts de stabilisation dépende dans une large mesure de l'assainissement de la situation économique dans les autres pays, les autorités responsables de la politique économique devraient s'efforcer d'atteindre progressivement, en 1972, une stabilité satisfaisante des coûts et des prix. Une gestion prudente des finances publiques, et en particulier, l'étalement, dans le temps, de certaines dépenses d'investissement des administrations, apparaît souhaitable, afin de limiter le solde à financer du budget de l'Etat à environ 1,5 milliard de francs.

La période d'accalmie relative survenue dans certains secteurs de l'économie, qui va d'ailleurs de pair avec le maintien du plein emploi, pourrait être mise à profit pour intensifier les efforts visant à accroître l'élasticité de l'appareil de production dans un pays où les pénuries de main-d'oeuvre et une diversification limitée des activités économiques constituent un frein non négligeable à l'expansion.

.../...

III. La politique des structures au niveau communautaire

La lutte contre l'inflation doit être soutenue par des actions dans le domaine des structures, ainsi que le recommande le troisième programme de politique économique à moyen terme. Ces actions doivent comprendre une intensification de la concurrence et la mise en oeuvre de mesures spécifiques permettant une meilleure adaptation au progrès économique et social.

D'une part, il s'agit de faire en sorte, pour les instances communautaires, que la libre circulation des marchandises à l'intérieur du Marché commun et la pression qu'elle exerce sur les prix ne soient pas entravées par des ententes ou par des pratiques abusives d'entreprises jouissant d'une position dominante ; dans ce contexte, il faudra veiller également à ce que la concurrence ne soit pas sérieusement mise en cause par des processus de concentration exagérée dans certains secteurs. D'autre part, des actions doivent être entreprises pour mettre davantage les forces spontanées de la croissance au service des finalités sociales et pour remédier à certains aspects structurels du chômage. Trois directions principales doivent être retenues, à la fois au plan national et au plan communautaire.

En matière d'emploi, l'objectif consistant à résoudre graduellement le conflit entre sécurité de l'emploi et mobilité professionnelle requiert une action tendant à assurer une protection accrue des travailleurs contre les risques de réduction ou de perte temporaire de leurs revenus, notamment pendant les périodes de réadaptation professionnelle. En vue d'écarter les craintes de chaque pays quant aux conséquences de telles mesures sur sa position concurrentielle, il conviendrait d'étudier la possibilité que les pays membres prennent en cette matière un engagement précis et synchronisé.

En matière régionale, il est urgent d'accomplir un effort communautaire plus intense en faveur des régions en retard de développement, notamment à la périphérie de la Communauté. La Commission a adressé au Conseil des propositions concernant l'engagement, en faveur des régions agricoles les plus défavorisées, d'actions structurelles financées dans une large mesure par le FEOGA ; le recours au

Fonds social rénové pourrait d'ailleurs appuyer une telle action pour l'adaptation de la main-d'oeuvre des régions concernées. D'autres types de mesures devront également intervenir - notamment pour l'incitation des capitaux et des entreprises à s'investir dans certaines régions prioritaires - si l'on veut que se manifeste la responsabilité solidaire de la Communauté à leur égard .

Enfin, la protection et l'amélioration de l'environnement constituent des sujets, auxquels la Communauté doit porter une attention spéciale, en raison de l'acuité des problèmes qui se posent en ces matières et de leurs incidences sur la politique économique et sociale de la Communauté. Le Conseil vient d'être saisi par la Commission d'une première communication sur ce sujet.

.../...

IV. L'adaptation des instruments de la politique économique

Les actions qui viennent d'être indiquées ne pourront être menées à bien que si des efforts soutenus sont déployés en 1972 pour adapter les instruments de la politique conjoncturelle aux nouvelles tâches qu'impose le renforcement de la coordination des politiques économiques dans le cadre de la création, par étapes, d'une union économique et monétaire.

A cet égard, un impératif prioritaire est de conférer une plus grande souplesse aux instruments de la politique conjoncturelle, et surtout à la politique budgétaire. A cet effet, les Etats membres qui ne disposent pas de cette faculté devraient se doter des moyens juridiques et institutionnels de mettre en oeuvre rapidement des mesures de modulation tant de la fiscalité que de la dépense. C'est là une condition importante pour que les pouvoirs publics soient en mesure d'appliquer une politique de modération des prix et des coûts, sans prendre le risque, compte tenu des délais de réaction inévitables, de ralentir, pendant une période trop longue, la croissance économique.

Dans le domaine des relations monétaires internationales, il convient d'envisager un ensemble d'actions permettant de sortir de la situation actuelle tout en renforçant la solidarité monétaire dans la Communauté. Il s'agirait concrètement de la mise au point d'un dispositif permettant de régulariser les flux financiers internationaux et d'en neutraliser, en cas de besoin, les effets sur la liquidité interne, ainsi que de l'instauration d'une flexibilité limitée des cours de change à l'égard des monnaies des pays tiers, les relations de change entre les Etats membres demeurant, pour leur part, fixes. Ces actions devraient avoir pour corollaires des prises de position communes devant les instances monétaires internationales.

.../...

CONCLUSION

En dépit des difficultés qui pèsent à l'heure actuelle sur les relations monétaires entre les pays de la Communauté et qui affectent les réalisations du plan d'union économique et monétaire, le Conseil a tenu à se conformer à l'obligation inscrite dans sa décision du 22 mars 1971 d'adopter un rapport annuel définissant les orientations principales de la politique économique à suivre en 1972, afin de marquer sa volonté de poursuivre la réalisation de l'objectif que la Communauté s'est assigné.

Une action coordonnée des Etats membres en vue d'assurer les conditions de la stabilité et la sauvegarde de l'expansion dans la Communauté demeure en effet indispensable à la construction progressive de l'Union économique et monétaire aussi bien qu'un rétablissement ou l'ordre économique et monétaire international.

L'évolution récente de la conjoncture et les perspectives à
court terme

(Annexe au rapport annuel sur la situation économique de la Communauté, établi conformément à l'article 4 de la décision du Conseil du 22 mars 1971, relative au renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme des Etats membres)

I. VUE D'ENSEMBLE SUR LA COMMUNAUTE

A. La situation économique de la Communauté à l'été de 1971

Au cours des derniers mois, l'activité économique de la Communauté s'est révélée un peu moins dynamique, sans que la pression sur les coûts et les prix se soit pour autant atténuée.

1. La conjoncture mondiale

La reprise de la conjoncture mondiale observée au début de 1971 s'est poursuivie mais n'a pas atteint une ampleur considérable.

Aux Etats-Unis, l'expansion de l'activité économique s'est modérée après l'action de rattrapage entreprise dans l'industrie automobile au début de 1971. Le taux de croissance du produit national brut en termes réels est tombé de 2,0 % au premier trimestre de 1971 à 0,9 % au second, malgré les vives impulsions émanant notamment de la politique budgétaire et qui se reflètent dans un fort accroissement du déficit du budget fédéral. Le taux de chômage est demeuré élevé (5,6 % de la population active en juin 1971). Le climat des prix s'est un peu amélioré, comme l'indique le déflateur du produit national brut, qui est passé du taux annuel de 5,3 % au premier trimestre à 4,2 % au second. Au deuxième trimestre de 1971, aux sorties de capitaux exceptionnellement importantes, s'est ajoutée l'incidence d'un déficit élevé de la balance commerciale, qui, d'avril à juillet, a atteint un montant supérieur à 1 milliard de dollars. D'après des estimations de source privée, le déficit de la balance globale des paiements des Etats-Unis aurait atteint un niveau record (12,4 milliards de dollars) au premier semestre de 1971, sur la base des règlements officiels. Cette évolution inquiétante a amené les autorités à suspendre intégralement la convertibilité du dollar en or, à adopter des mesures commerciales protectionnistes, et à créer de nouvelles incitations à l'activité économique, afin d'accélérer la reprise, jugée insuffisante, de l'expansion.

.../...

ECHANGES EXTERIEURS DE LA COMMUNAUTE

	1970				1971	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.
Importations en provenance des pays non membres	+ 8,0	+ 7,9	- 1,0	+ 3,3	+ 2,0	.
Exportations vers les pays non membres	+ 3,6	+ 7,7	+ 0,3	+ 3,7	+ 1,6	.
Echanges intracommunautaires (sur la base des importations)	+ 3,4	+ 8,5	+ 1,8	+ 2,3	+ 2,8	.

Au Royaume-Uni, après une baisse de 2,8 % au premier trimestre, le produit intérieur brut en termes réels semble avoir marqué quelque progrès le trimestre suivant. En dépit d'un certain ralentissement, la hausse des salaires est demeurée vive et s'est traduite par une augmentation accélérée des prix de gros et de détail. Le chômage, déjà élevé, a eu tendance à s'accroître encore. La balance commerciale s'est améliorée sensiblement pendant le premier semestre, du fait d'une expansion plus vive des exportations et d'un ralentissement des importations.

Dans les autres pays industrialisés clients de la Communauté, l'évolution de la conjoncture s'est révélée assez divergente. Le rythme d'expansion est resté faible dans les pays scandinaves, à l'exception de la Norvège. En Suisse et en Autriche, l'expansion s'est poursuivie à un rythme rapide; dans le premier de ces pays, les tensions inflationnistes étaient toujours particulièrement fortes. Au Canada, la reprise économique s'est consolidée. Au Japon, la reprise s'est amorcée sous l'influence de la demande extérieure et du mouvement de reconstitution des stocks.

2. La crise monétaire internationale

La crise qui était survenue en mai dans les relations monétaires internationales et qui s'est aggravée considérablement après l'annonce, le 15 août, des mesures prises par les Etats-Unis, a introduit de graves perturbations dans les relations de change entre les Etats membres de la Communauté.

A la base de cette crise se trouve l'accélération de l'accroissement du déficit de la balance globale des paiements des Etats-Unis dû principalement à des mouvements spéculatifs se traduisant par des exportations massives de capitaux américains et des mouvements de fonds internationaux vers les places européennes.

.../...

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA COMMUNAUTE (1)

(Variation en % par rapport à la même période de l'année précédente)(2)

	1969	1970	1970				1971	
			1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.(3)
Communauté	11,9	+ 6,3	9,3	6,2	4,8	4,8	3,0	1,4
dont:								
Allemagne	14,1	5,7	8,3	8,1	5,6	13	5,8	1,3
France	14,1	5,6	8,5	4,7	4,1	4,5	3,1	2,1
Italie	2,1	6,7	5,6	+ 1,5	4,1	16,6	- 1,9	- 4,8
Pays-Bas	12,9	10,5	14,9	10,7	9,5	7,3	6,8	7,1
Belgique	10,6	5,5	4,2	7,9	4,2	5,7	11,8	5 (3)
Luxembourg	13,5	0,4	6,6	5,1	- 1,7	- 9,0	- 8,0	2

(1) A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Calculs effectués sur la base des indices bruts de l'O.S.C.E.

(3) Estimations.

Balance des paiements des Etats-Unis
en milliards de \$

	1968	1969	1970	1971 (1)	1er trim. (2) 1971
Biens, services et transferts unilatéraux	1,3	0,7	2,2	2,8	0,7
Mouvements de capitaux à long terme	- 3	- 4,2	- 5,4	- 9,8	- 2,4
Mouvements de capitaux à court terme	3,4	6,2	- 7,5	- 15,8	- 4,0
Total	1,7	2,7	-10,7	- 22,8	- 5,7

(1) Projection sur la base des données désaisonnalisées du 1er trimestre.

(2) Données désaisonnalisées.

Afin de prévenir des entrées additionnelles de fonds dans des économies aux prises avec des pressions inflationnistes notables, l'Allemagne et les Pays-Bas avaient suspendu, le 5 mai, les interventions aux cours limites imposés par la réglementation internationale et ont ainsi permis au cours de change de leurs monnaies d'amorcer un processus de fluctuation qui, dans la première quinzaine du mois d'août, avait porté l'appréciation de ces monnaies à des niveaux respectivement voisins de 8 % et de 5 %. D'autres pays de la Communauté (la France et l'U.E.B.L.) ont modifié, en l'adaptant à la situation, la réglementation des changes. Enfin, d'autres pays européens (l'Autriche et la Suisse) ont réévalué leur monnaie.

L'ensemble des mesures prises ou amorcées par les Etats-Unis le 15 août, a plongé tous les pays participant au système monétaire international dans une situation de crise encore plus aigüe. Les relations de change en particulier entre les pays industrialisés ont été perturbées. Les pays de la Communauté, appliquent actuellement des régimes de change largement divergents. Tandis que l'Allemagne a maintenu le système mis en œuvre le 9 mai, (parité inchangée et suspension temporaire des limites de fluctuation) les pays du Benelux ont décidé de laisser flotter leurs monnaies en commun, tout en maintenant des réglementations différentes pour les mouvements de capitaux. L'Italie laisse fluctuer sa monnaie dans des

.../...

PRIX A LA CONSOMMATION

	Taux d'accroissement, en %, au cours du trimestre					
	1970				1971	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.
Allemagne	+ 1,9	+ 0,8	- 0,1	+ 1,3	+ 2,5	+ 1,2
France	(+ 1,7) (1)	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,5	+ 1,6
Italie	+ 1,9	+ 1,3	+ 1,2	+ 0,8	+ 1,5	+ 1,0
Pays-Bas	+ 2,4	+ 0,9	+ 2,0	+ 0,4	+ 3,2	+ 1,9
Belgique	+ 1,3	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,6	+ 1,8	+ 1,0
Luxembourg	+ 1,2	+ 1,2	+ 0,4	+ 1,1	+ 1,7	+ 1,0

(1) ancien indice

limites assez étroites; la France, , a créé un double marché des changes dans lequel les opérations commerciales et connexes sont réglées à la parité et les autres à des cours flottants.

Depuis la réouverture des marchés de change, le 23 août, le DM enregistre une appréciation de 7 à 8 % par rapport aux taux de change pratiqués avant le 9 mai 1971, rejoignant ainsi le taux atteint avant la crise du 15 août. L'appréciation du florin ne s'est guère accrue, l'écart par rapport au DM tendant à se maintenir aux environs de 3 %. Les francs belge et luxembourgeois se sont appréciés de près de 3 % et se maintiennent de manière assez constante à leur cours plancher vis-à-vis du florin, soit 1,5 % de moins que celui-ci, les cours sur le marché libre n'étant guère différents de ceux du marché réglementé. Le taux d'appréciation de la lire se situe entre 1,5 % et 2 %. Le franc français, sur le marché réglementé, évolue aux environs de la limite supérieure d'intervention, tandis que sur le marché financier l'écart au franc plus important par rapport à la parité a été observé progressivement creusé, traduisant une pression à la hausse du franc français.

3. La conjoncture dans la Communauté

Jusqu'au milieu de 1971, la reprise de la conjoncture mondiale ne semblait avoir eu qu'une incidence modérée sur les exportations vers les pays non membres. En effet, au cours des deux premiers trimestres, les ventes de la Communauté à l'étranger ont encore progressé, en valeur, mais à un rythme notablement moins rapide qu'à la fin de 1970. Compte tenu de la hausse persistante des prix, les progrès ont été très modérés en volume.

Par ailleurs, la demande intérieure s'est développée à un rythme légèrement ralenti. Tel a été, en particulier, le cas de la formation brute de capital fixe. La propension à investir des entreprises se trouve, en effet, affectée par les perspectives moins favorables d'expansion économique, par la réduction des possibilités d'autofinancement et par une baisse légère des taux d'utilisation des capacités.

.../...

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1969 (1)	1970 (2) (4)		1971 (3) (4)	
	Aux prix courants, en milliards de u.c. (5)	Variation en % par rapport à l'année précédente			
		Volume	Valeur	Volume	Valeur
Formation brute de capital fixe	102,1	+ 8	+ 18½	+ 4	+ 10
Consommation des administrations	60,0	+ 3½	+ 11	+ 4	+ 13½
Consommation des ménages	252,7	+ 6½	+ 11	+ 5½	+ 11
Produit brut	429,8	+ 5½	+ 12	+ 4	+ 10
Solde extérieur, en milliards d'u.c. (5)	5,3		+ 4,2		+ 3,3

- (1) Office statistique des Communautés européennes, *Statistiques générales* 1971 - n° 6.
- (2) Estimations.
- (3) Prévisions.
- (4) L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles de 1970.
- (5) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

Remarques générales:

- (a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.
- (b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel.
- Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Les dépenses consacrées à la construction de logements sont restées assez faibles en Italie et dans l'U.E.B.L. Par contre, elles ont augmenté à un rythme soutenu aux Pays-Bas et en Allemagne, où la demande de nouveaux logements a marqué une reprise au premier semestre, à en juger d'après le nombre des autorisations de bâtir. L'évolution a été analogue en France, grâce notamment aux mesures d'assouplissement de la politique du crédit et au déblocage de crédits budgétaires.

Les investissements des administrations publiques se sont encore développés sensiblement dans plusieurs pays membres, en particulier en Italie, où les autorités ont accru les dépenses de travaux publics pour soutenir l'activité dans la construction.

Les dépenses de consommation des ménages, stimulées notamment par des majorations de salaires toujours importantes, ont marqué une progression rapide au cours des derniers mois, sauf en Italie, où les arrêts de travail ont ralenti l'expansion des revenus tandis que la propension à l'épargne avait nettement tendance à se renforcer.

Le produit intérieur brut de la Communauté n'a plus marqué de progrès notables depuis le printemps. Après la forte accélération observée au premier trimestre, la production industrielle de la Communauté, abstraction faite des variations saisonnières, a légèrement fléchi tout en se maintenant à un niveau élevé. Il faut cependant observer que des arrêts de travail ont freiné la production dans certains secteurs en Italie et en France. Dans la plupart des pays membres, la détente sur le marché de l'emploi s'est poursuivie.

Après avoir encore enregistré une progression sensible au début de 1971, il semble que, sur base des chiffres désaisonnalisés et depuis le printemps, les importations de la Communauté en provenance des pays non membres aient progressé à une allure très modérée. En volume, elles ont même plus ou moins plafonné, compte tenu de l'incidence du raffermissement des cours de certaines matières premières et de la forte hausse des prix du pétrole.

.../...

Par contre, le développement des échanges intracommunautaires s'est accéléré au cours du premier semestre, sous l'impulsion de la vive demande de biens de consommation; il pourrait toutefois s'être ralenti durant les mois d'été.

La balance commerciale (cif-fob sur la base des transactions) de la Communauté considérée dans son ensemble s'est soldée par un déficit; la balance des paiements courants, elle aussi, doit avoir laissé un léger déficit, alors qu'elle avait accusé de substantiels excédents au cours des dernières années.

En dépit de l'atténuation des tensions entre l'offre et la demande, la hausse des prix et des coûts est restée vive, les majorations de salaires étant demeurées importantes face à des progrès ralentis de la productivité.

Après la détente qui s'était tout d'abord manifestée sur les marchés monétaires de la Communauté, un renversement de la tendance s'est amorcé dès avant le milieu de l'année. Depuis la fin du mois de mai, les taux d'intérêt à court terme ont nettement augmenté. L'afflux de capitaux à court terme, qui avait surtout été observé en Allemagne, a fait place à un reflux au mois de juin. Il est vrai qu'en juillet et au début du mois d'août, les avoirs extérieurs des autorités monétaires de la Communauté se sont de nouveau légèrement accrus. Mais les taux d'intérêt sont malgré tout demeurés élevés, du fait notamment de la politique monétaire restrictive. Dans plusieurs pays de la Communauté, la gestion des budgets publics a également exercé un effet de contraction sur les liquidités. Dans la plupart des pays membres, l'expansion du crédit bancaire à court terme a d'ailleurs été très faible.

.../...

B. Les perspectives pour les prochains mois

1. Les perspectives pour la conjoncture mondiale

La reprise de la conjoncture mondiale qui s'était amorcée depuis la fin de 1970 sera ralentie au cours des derniers mois de 1971 par les perturbations qui affectent le système monétaire international et par les mesures protectionnistes adoptées par les Etats-Unis. Par ailleurs, la poursuite de la lutte contre les tendances inflationnistes qui persistent dans nombre de pays industrialisés, contribuera à y ralentir la croissance économique et le rythme des importations.

Aux Etats-Unis, la réévaluation de fait des monnaies de la plupart des autres pays industriels, qui découle de la suspension de la convertibilité du dollar en or, l'imposition d'une taxe spéciale de 10 % frappant une grande partie des importations, le traitement fiscal préférentiel appliqué aux exportations et la discrimination en faveur des biens d'équipement produits aux Etats-Unis (ces deux dernières mesures doivent encore être approuvées par le Congrès) tendront à freiner les importations, à stimuler la production et exerceront une certaine pression à la hausse sur les prix. L'incidence sur l'économie interne sera cependant limitée, compte tenu du poids relativement faible que représentent les échanges extérieurs des Etats-Unis par rapport au produit national brut. Parmi les mesures internes, l'institution d'un crédit d'impôt de 10 % à l'achat de machines et d'équipements neufs devrait influencer favorablement sur le climat des investissements. Par contre, les autres mesures budgétaires et fiscales visant à abolir l'accise sur les automobiles, à réduire certaines dépenses budgétaires, à avancer au 1er janvier 1972 l'application du dégrèvement fiscal sur les revenus, prévu initialement pour le 1er janvier 1973, devraient avoir, au total, une incidence assez modérée.

Les délais dans lesquels l'économie des Etats-Unis est susceptible de réagir sont variables d'une mesure à l'autre ; certaines dispositions doivent encore être approuvées par le Congrès et n'entreront pas en vigueur avant le 1er janvier 1972. On peut cependant estimer que les importations subiront assez rapidement l'incidence de la surtaxe de 10 %, que le mouvement de reprise de l'activité économique se trouvera quelque peu accéléré.

Au Royaume-Uni, l'expansion de l'activité économique devrait se maintenir, voire s'accélérer, d'ici la fin de l'année, compte tenu notamment des mesures de relance que le Gouvernement a pris à la mi-juillet. En particulier, la consommation privée devrait être stimulée par la majoration des prestations sociales et l'abaissement des impôts directs et indirects.

En revanche, il ne faut pas s'attendre que les investissements réagissent déjà, d'ici la fin de l'année, aux nouvelles incitations qui viennent d'être créées, sauf dans le secteur de la construction de logements, où l'expansion demeurera sans doute importante. La balance commerciale pourrait marquer une certaine détérioration, étant donné le recours croissant à l'offre étrangère entraîné par une évolution plus rapide de la demande intérieure et par la forte hausse des prix intérieurs.

Dans les autres pays de l'A.E.L.E., les tendances d'évolution resteront très divergentes. En Suède et au Danemark, les perspectives à court terme de l'économie demeurent placées sous le signe d'une faible expansion. En Suisse, un ralentissement pourrait progressivement se faire jour, à la suite des mesures conjoncturelles qui ont accompagné la réévaluation de la monnaie. En Autriche, malgré une certaine tendance au ralentissement, la conjoncture pourrait rester assez dynamique. Au Canada, le redressement devrait se poursuivre au cours des prochains mois, malgré la forte incidence des mesures prises par les Etats-Unis sur les exportations canadiennes. Au Japon, la réactivation de l'économie pourrait être retardée par la réévaluation de fait du yen et par l'imposition de la surtaxe sur les importations américaines.

Au total, les exportations de la Communauté seront déjà soumises, dans une certaine mesure, aux incidences de la réévaluation de fait de la plupart des monnaies européennes et du yen, ainsi qu'aux répercussions des mesures protectionnistes américaines dont l'impact principal devrait cependant être ressenti en 1972. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'escompter une accélération des exportations de la Communauté au second semestre de 1971, comme il avait été prévu initialement.

.../...

2. La conjoncture prévisible dans la Communauté

Alors que le rythme de croissance des ventes à l'étranger se stabiliserait ainsi à un niveau relativement bas, la demande intérieure se développera sans doute moins vigoureusement qu'au premier semestre de 1971.

En effet, dans la plupart des pays membres, l'expansion des dépenses d'investissement des entreprises devrait se ralentir à mesure que s'achèveront les programmes en cours d'exécution. Il est même probable que les entreprises auront tendance à différer certains nouveaux investissements sous l'effet notamment des perspectives moins assurées de développement des exportations. En revanche, les dépenses d'investissement sous forme de construction pourraient marquer une assez forte progression, notamment sous l'impulsion d'une demande plus vive de construction de nouveaux logements. L'évolution des autorisations de bâtir laisse, en effet, prévoir un redressement des dépenses effectives d'investissement dans ce secteur, surtout en Allemagne et en France, redressement qui devrait plus que compenser l'incidence du ralentissement attendu pour les bâtiments industriels et commerciaux.

La consommation des ménages augmentera sans doute dans une mesure sensible, mais un certain affaiblissement pourrait être observé au niveau de la Communauté, du fait notamment d'un accroissement moins rapide de la masse salariale dans plusieurs pays membres.

Le développement de l'emploi sera plus modéré, le nombre d'heures supplémentaires diminuera et la hausse des taux de salaires pourrait s'atténuer.

La croissance de la production intérieure de la Communauté sera sans doute assez limitée au second semestre de 1971 et au début de 1972; le ralentissement devrait surtout se poursuivre dans le secteur industriel et en particulier dans certaines industries productrices de biens d'équipement. Les tendances à la détente persisteront ainsi sur le marché de l'emploi de la plupart des pays membres. Malgré la pression moins vive de la demande

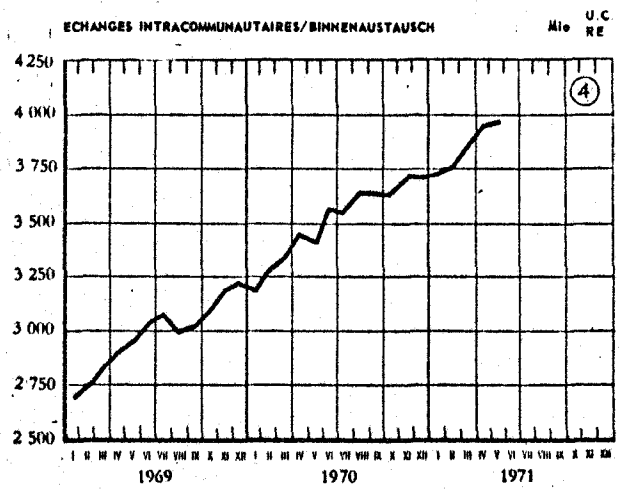
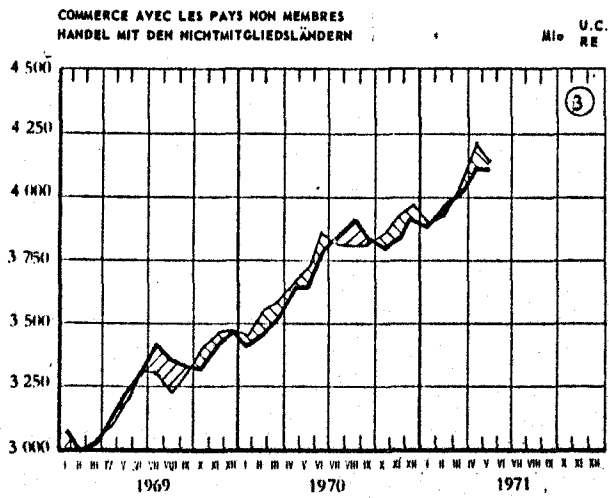
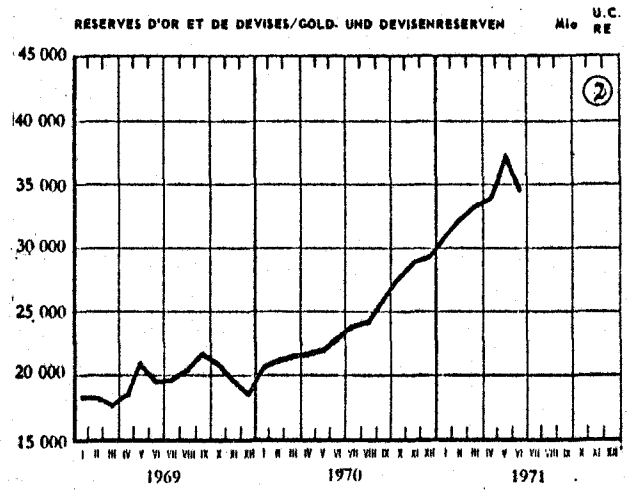
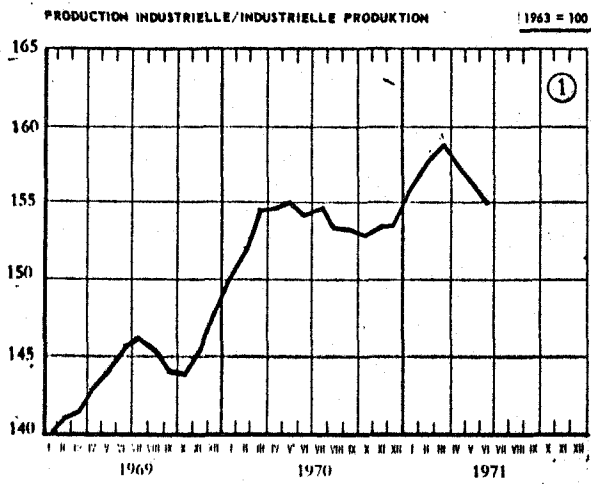
.../...

intérieure dans la Communauté, l'expansion des échanges intracommunautaires, ainsi que des importations en provenance des pays non membres, demeurera sensible. Compte tenu de l'évolution prévisible des exportations, il est à présumer qu'une tendance à la détérioration de la balance commerciale persistera.

Le maintien d'une forte demande de consommation, la hausse des coûts unitaires, ainsi que la révision prévisible de tarifs de services publics, continueront d'exercer des pressions sur le niveau des prix à la consommation.

.../...

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN



Communauté

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Sources : Communauté : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne : O.S.C.E. ; Statistisches Bundesamt.

France : O.S.C.E.

Italie : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

Pays-Bas : O.S.C.E. Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique : O.S.C.E. : Ministère de l'Emploi et du Travail.

Luxembourg : O.S.C.E.

Conversion en unités de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin - 1 dollar U.S.) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

- Moyennes mobiles sur trois mois des indices corrigés des variations saisonnières (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

Graphique 2

- Réserves des autorités monétaires en or et devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à fin de mois, l'exclusion des engagements extérieurs.

Graphique 3

- Moyennes mobiles sur trois mois de valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4

- Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières d'importation.

II. LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DANS LES PAYS MEMBRES

A. ALLEMAGNE

1. La situation à l'été de 1971.

Une accalmie conjoncturelle paraît s'être instaurée depuis le printemps, probablement en étroite corrélation avec les mesures internes de stabilisation prises au mois de mai. Les inscriptions de commandes plafonnent à un niveau élevé, les chefs d'entreprise ont de la situation du marché une vue moins optimiste et l'expansion conjoncturelle de la production et de l'emploi a pratiquement cessé. D'autre part, la poussée des prix et des salaires reste très vive, bien que les conventions collectives récemment conclues aient fait baisser le taux d'augmentation des salaires.

Depuis l'instauration du taux de change fluctuant, les exportations ont cessé de stimuler l'expansion économique. Abstraction faite des variations saisonnières, elles n'ont guère augmenté en valeur entre avril et juillet, et leur volume a même diminué. En ce qui concerne la demande intérieure, l'activité d'investissement des entreprises s'est modérée. Après une accélération momentanée des investissements d'équipement au premier trimestre, la tendance au ralentissement observée depuis le milieu de l'année dernière a de nouveau prévalu. Par contre, la croissance des investissements en construction est demeurée appréciable, notamment dans les secteurs du logement et des travaux publics.

La demande de consommation a gardé tout son dynamisme. D'une part, des impulsions assez vives ont émané de la consommation des administrations publiques. D'autre part, les ménages ont fortement accru leurs achats durant les mois d'été, surtout dans le secteur des services. Cette tendance a été favorisée par l'accroissement toujours considérable des revenus, en particulier des revenus salariaux, et par la suppression du supplément conjoncturel frappant l'imposition des salaires et des revenus. La hausse des salaires n'est cependant plus tout à fait aussi rapide qu'auparavant. Les salaires et traitements conventionnels, dans l'ensemble de l'économie, ont augmenté de 2,3% au deuxième trimestre, contre 4,5% au premier; en juillet,

.../...

ils dépassaient encore de 14% le niveau enregistré un an plus tôt. Alors que, jusqu'à présent, les entreprises avaient surtout réagi au processus de détente par une réduction des heures supplémentaires, depuis avril le nombre des personnes occupées dans l'industrie est tombé au-dessous du niveau atteint à la même époque de l'an dernier. Les tendances à la détente se sont donc poursuivies sur le marché de l'emploi. Le nombre de chômeurs a légèrement augmenté, de sorte que le taux de chômage s'est élevé à 0,7% en juillet, contre 0,5% l'année précédente. Cependant on comptait encore, au début du mois d'août, trois offres d'emplois non satisfaites pour un chômeur.

L'expansion de l'offre s'est ralentie dans le courant de l'été. La production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a même légèrement fléchi durant cette période, notamment par suite de la suppression des heures supplémentaires. Le recours à l'offre étrangère est resté relativement important, du fait surtout du niveau assez élevé des importations de biens d'équipement et de consommation.

La tendance des prix est restée nettement ascendante. Les prix à la consommation, en particulier, ont encore fortement augmenté; par contre, la poussée des prix des produits industriels s'est légèrement relâchée. En dépit d'un surplus encore relativement élevé des échanges extérieurs, la balance des paiements courants, par suite notamment de transferts importants, s'est soldée, pour les sept premiers mois, par un déficit de 469 millions de marks, alors qu'un excédent de 1094 millions de marks avait été enregistré pour la même période de 1970.

L'afflux de capitaux étrangers ayant pris fin depuis l'instauration du taux de change et la ^{fluctuant} Bundesbank ayant, jusqu'à la mi-juillet, épongé quelque 12 milliards de marks de liquidités en vendant des devises et en relevant le taux de réserve obligatoire, le taux d'expansion de la masse monétaire, d'une année à l'autre, est tombé de 16,6% en mai à 11,4% en juillet.

.../...

2. Les perspectives jusqu'à la fin de l'année 1971

Les chances d'une stabilisation progressive de l'économie allemande se sont améliorées. Mais cette stabilisation suppose que soit temporairement maintenue la politique de modération du rythme d'expansion de la demande intérieure. Les dépenses de consommation, en particulier, pourraient encore s'accroître fortement au cours des prochains mois. En outre, malgré le blocage des crédits budgétaires, il faut toujours s'attendre à une augmentation appréciable des dépenses de consommation des administrations publiques. Mais un élément bien plus déterminant sera l'accroissement toujours considérable du revenu disponible des ménages. Par contre, le développement des investissements, qui avait pris une ampleur excessive au cours des dernières années, devrait continuer de se ralentir, comme en témoignent non seulement les résultats des enquêtes C.E.D. sur les investissements, qui ne permettent d'escompter, pour 1971, qu'une augmentation de 4% des dépenses d'investissement dans l'industrie (contre 22% en 1970), mais aussi l'évolution hésitante des inscriptions de commandes intérieures dans certaines des industries les plus caractéristiques de biens d'investissement. En outre, les mesures de freinage décidées en mai en ce qui concerne les projets de travaux publics pourraient dès avant la fin de l'année et au cours des premiers mois de 1972 se répercuter sur les dépenses effectives d'investissement du secteur public. En revanche, la construction résidentielle continuera sans doute à prendre beaucoup d'extension, à en juger d'après le nombre d'autorisations de construire délivrées et d'après les contrats de financement qui ont été conclus.

Etant donné la situation actuelle des taux de change, il est difficile d'évaluer les impulsions qui émaneront de la demande étrangère. D'une part, l'augmentation des coûts intérieurs et le frein que constituent l'évolution des taux de change et les mesures protectionnistes prises aux Etats-Unis ont pour effet de ralentir le développement des exportations. D'autre part, la persistance du redressement de la conjoncture mondiale et les capacités rendues disponibles par l'atténuation de la pression de la demande intérieure pourraient entraîner une intensification des efforts déployés en matière d'exportation.

.../...

Ces perspectives d'évolution de la demande donnent à penser que la production intérieure ne devrait montrer qu'une expansion relativement modérée durant les prochains mois. Les tendances à la détente devraient donc persister sur le marché de l'emploi, mais elles ne se traduiraient qu'avec un certain retard dans l'évolution des prix. En particulier, la hausse des prix à la consommation pourrait demeurer appréciable. La balance des paiements courants, dont le déficit vis-à-vis des autres pays de la Communauté s'était considérablement accru dès l'année 1967, devrait, au total, continuer de se détériorer.

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1968 (1)	1969 (1)		1970 (1)		1971 (2)	
	Aux prix courants, en milliards de DM	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume (4)	Valeur	Volume (4)	Valeur	Volume (5)	Valeur
Exportations (3)	123,8	+12,6	+14,5	+ 9,0	+11,9	+ 8	+10 $\frac{1}{2}$
Formation brute de capital fixe	124,8	+12,1	+17,2	+10,7	+23,1	+ 4	+11
Consommation des administrations	84,4	+ 4,2	+11,7	+ 2,9	+12,8	+ 4 $\frac{1}{2}$	+14 $\frac{1}{2}$
Consommation des ménages	301,1	+ 8,0	+10,8	+ 7,3	+11,4	+ 5 $\frac{1}{2}$	+10 $\frac{1}{2}$
Produit national brut	538,9	+ 8,1	+11,9	+ 4,9	+12,6	+ 3 $\frac{1}{2}$	+10
Importations (3)	106,2	+16,7	+19,4	+16,1	+15,9	+10 $\frac{1}{2}$	+12

(1) Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 2/1971.

(2) Prévisions des services de la Commission.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de 1962.

(5) Aux prix de l'année précédente.

REMARQUES GENERALES:

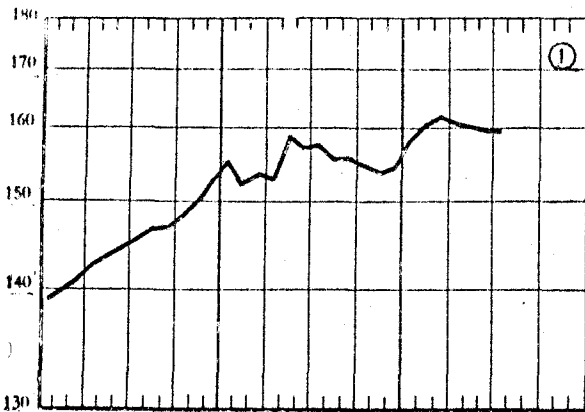
(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputables aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées.

Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

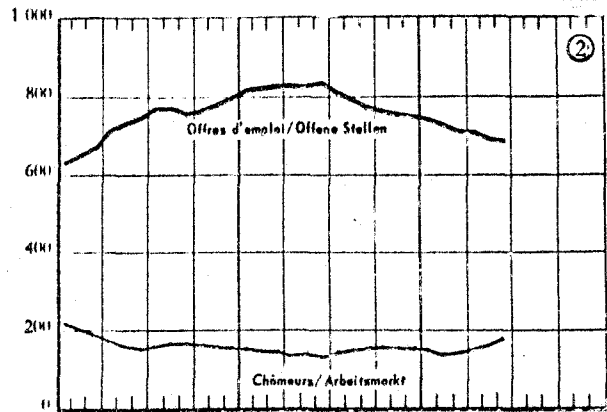
INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN

PRODUCTION INDUSTRIELLE/INDUSTRIELLE PRODUKTION 1963 = 100

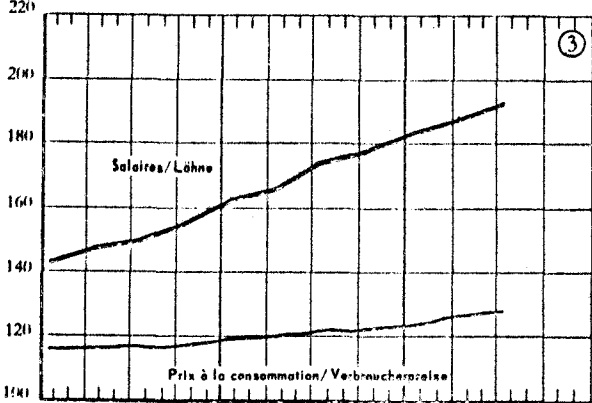


MARCHE DE L'EMPLOI/ARBEITSMARKT

En milliers
in 1000

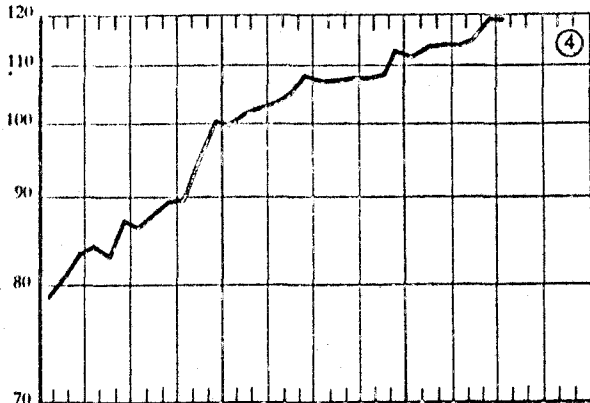


PRIX A LA CONSOMMATION ET SALAIRES
VERBRAUCHERPREISE UND LÖHNE 1963 = 100



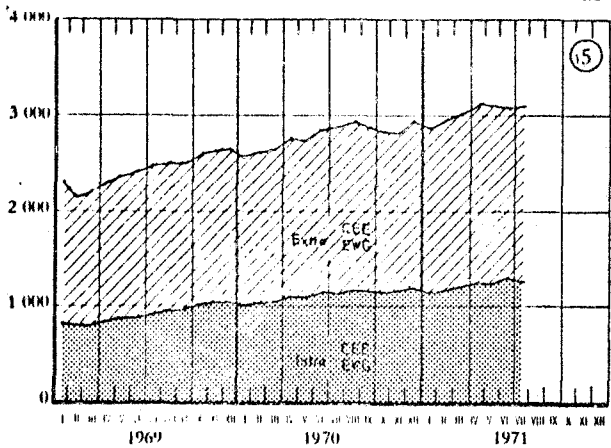
CREDITS BANCAIRES A L'ECONOMIE
BANKKREDITE AN DIE WIRTSCHAFT

Mio. DM



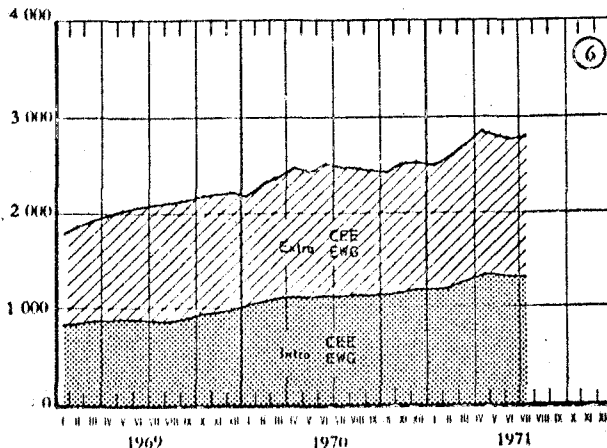
EXPORTATIONS/AUSFUHREN

Mio. U.C.
RE



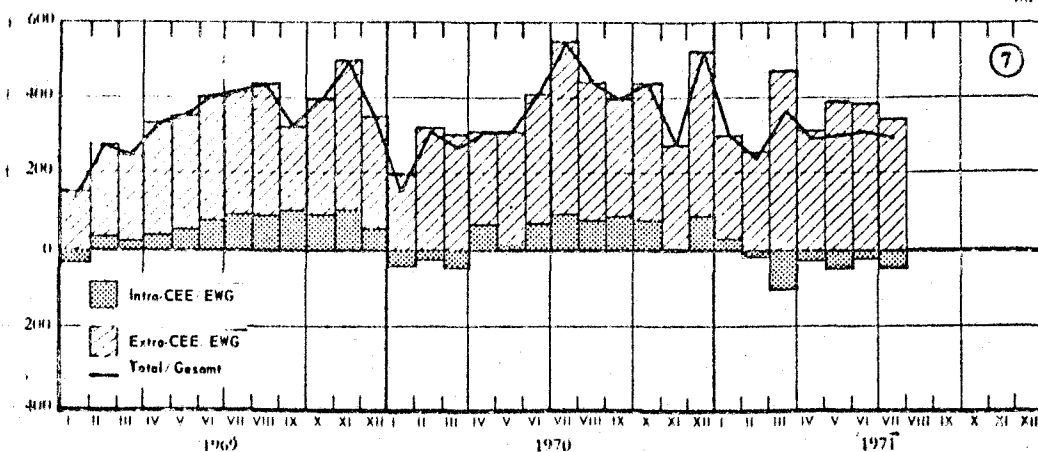
IMPORTATIONS/EINFUHREN

Mio. U.C.
RE

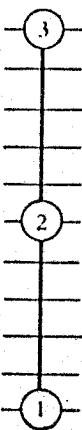
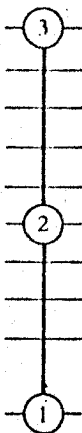
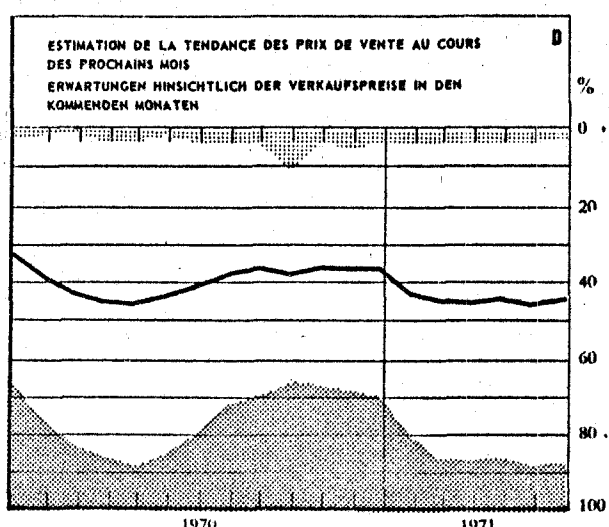
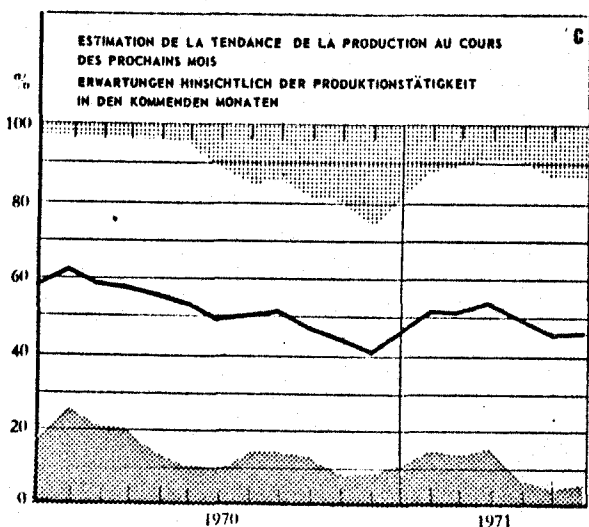
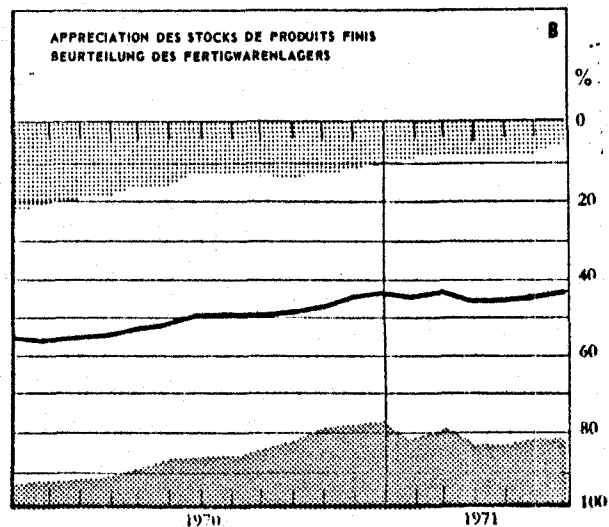
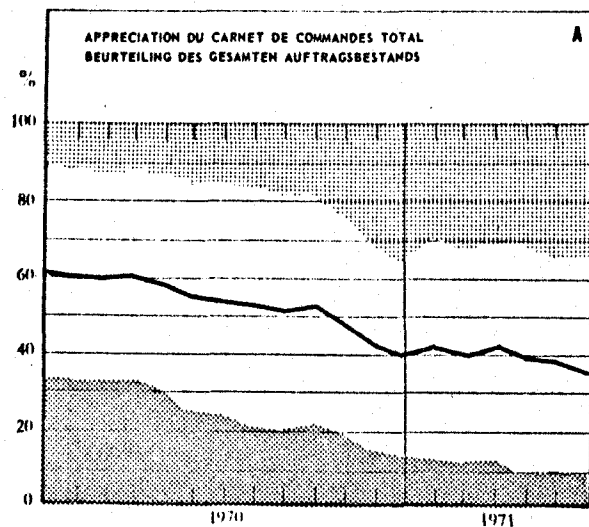


BALANCE COMMERCIALE/HANDELSBILANZ

Mio. U.C.
RE



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.F.E. effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,04 pour les réponses : «supérieur à la normale», ou «augmentation» ;
- 0,02 pour les réponses : «normal», ou «stabilité» ;
- 0,01 pour les réponses : «inférieur à la normale», ou «diminution».

Ergebnisse der vom STATEC durchgeführten EWG-Konjunkturbefragung.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentsätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

- mit 0,04 für die Antworten «zu groß» oder «Zunahme» ;
- mit 0,02 für die Antworten «ausreichend» oder «keine Veränderung» ;
- mit 0,01 für die Antworten «zu klein» oder «Abnahme».

Allemagne

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

- Production industrielle: à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice désaisonnalisé; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonnalisé. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 4

- Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

Graphique 5

- Exportations (f.o.b.): Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 6

- Importations (c.a.f.): Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 7

- Balance commerciale: Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées.

B. FRANCE1. La situation à l'été de 1971

L'économie française se caractérise actuellement par le maintien d'une expansion soutenue de la demande, par une élasticité limitée de la production et des tensions inflationnistes relativement vives.

Les impulsions les plus fortes émanent de la demande des ménages, dont les revenus augmentent rapidement, sous l'effet du développement de l'emploi et de la hausse accélérée des salaires. Au cours des derniers mois, les dépenses de consommation des ménages auraient augmenté, en valeur, à un taux annuel d'environ 12 %. En même temps, les chefs d'entreprise, encouragés par la situation favorable du marché et par des facilités de financement relativement grandes, continuent d'accroître leurs investissements fixes. Suivant les résultats de l'enquête sur les investissements effectuée par l'I.N.S.E.E. au mois de juin dernier, les dépenses d'investissement des entreprises de l'industrie privée collaborant à cette enquête augmenteraient de 14% en 1971. Les investissements des administrations publiques et les dépenses consacrées à la construction résidentielle s'accroissent à un rythme nettement accéléré. En outre, la demande étrangère est en expansion.

La production industrielle, si l'on fait abstraction d'arrêts momentanés du travail dus à des grèves, accuse une croissance appréciable, en particulier dans les industries productrices de biens de consommation. Au mois de juin, suivant l'indice mensuel de l'I.N.S.E.E., sa progression atteignait 5,1 % en comparaison annuelle. Toutefois, dans certains secteurs importants, à en juger d'après les résultats des enquêtes de conjoncture, une pénurie de capacités techniques et de main-d'oeuvre qualifiée continue de freiner son expansion.

Les tensions qui s'avivent de nouveau sur le marché de l'emploi favorisent des majorations de salaires dépassant largement les progrès de productivité. Dans l'industrie et le commerce, les salaires horaires ont augmenté de 5,5 % au cours de la première moitié de l'année; pareil taux semestriel n'avait plus été atteint depuis le début de 1958, si l'on fait abstraction des conséquences directes des événements de mai 1968. La hausse des prix

est demeurée très forte. Elle a tenu non seulement à l'augmentation persistante des coûts, mais aussi au dynamisme accru de la demande. Les prix à la production, dans l'industrie, ont augmenté, entre mars et juin, dans une mesure correspondant à une hausse annuelle de 5,5 à 6 %. Le coût de la vie (calculé d'après l'indice I.N.S.E.F des 295 articles) a augmenté, dans l'ensemble, de 3,6 % au cours des sept premiers mois; l'écart par rapport à la même période de 1970 atteignait 5,6 % en juillet.

Vers le milieu de l'année, l'évolution plus dynamique de la demande a commencé de se répercuter aussi sur l'évolution de la balance commerciale. Jusqu'alors les importations n'avaient augmenté qu'à un rythme relativement lent, accusant même parfois une stagnation, de sorte que, compte tenu du développement continu des exportations, les mouvements de marchandises sur base fob s'étaient soldés par des excédents; or, depuis peu, la croissance des importations s'est accentuée. La balance des paiements courants a probablement été déficitaire, par suite du montant élevé des dépenses nettes au titre des services et des prestations sans contrepartie. La balance globale des paiements s'est pourtant soldée, au cours des mois d'été, par des excédents accrus, dus notamment à un afflux renforcé de capitaux à court terme, en partie de caractère spéculatif. Les réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires, qui n'avaient augmenté que de 164 millions de dollars au second trimestre, ont progressé de 498 millions de dollars durant le seul mois de juillet.

La liquidité intérieure s'est accrue non seulement du fait de l'afflux plus important de devises, mais surtout sous l'effet d'une expansion très-tionnellement rapide du crédit accordé à l'économie et aux particuliers. Fin juin, le volume du crédit dépassait de 23,1 % le résultat enregistré un an auparavant. Bien que, depuis le printemps, la gestion budgétaire de l'Etat exerce plutôt un effet restrictif, on a enregistré, ces derniers temps, un nouvel et important accroissement de la masse monétaire; en comparaison annuelle, l'augmentation atteignait 19,2 % à la fin du mois de juin.

.../...

2. Les perspectives jusqu'à la fin de l'année 1971

Tout donne à penser que l'expansion de la demande restera vive durant les prochains mois. En particulier, les dépenses de consommation des ménages devraient encore augmenter sensiblement. Il faut s'attendre non seulement à la persistance de fortes majorations de salaires, à une nouvelle élévation du niveau de l'emploi, à une amélioration des prestations sociales et à un accroissement des revenus des indépendants, mais aussi, dans l'hypothèse où la pression inflationniste ne s'atténuerait pas dans une mesure appréciable, à une stabilisation de la propension à l'épargne. Compte tenu de perspectives de vente favorables, de la pénurie de capacités disponibles et de la hausse persistante des coûts salariaux, la propension à investir des entreprises devrait demeurer assez vive, d'autant plus que la forte liquidité de l'économie rend peu probables des difficultés de financement. Les dépenses d'investissement de l'Etat et les dépenses consacrées à la construction résidentielle continueront d'augmenter à un rythme accéléré.

En ce qui concerne la demande étrangère, il n'y a guère lieu de s'attendre que les mesures prises au milieu du mois d'août par le Gouvernement des Etats-Unis, en vue d'assainir la balance des paiements, aient une incidence modératrice directe, étant donné la structure même des exportations de la France à destination de ce pays et l'importance relativement limitée du marché américain pour l'économie française. Pareille incidence serait d'ailleurs neutralisée par les modifications intervenues depuis lors dans les taux de change sur les marchés internationaux des devises, modifications qui, tout au moins en tendance, ont renforcé la position concurrentielle de la France et qui, par conséquent, donneront plutôt une impulsion supplémentaire aux exportations vers les autres pays, et notamment vers les pays continentaux d'Europe.

Face à l'expansion de la demande globale, l'offre intérieure est insuffisamment élastique que jusqu'à présent. En effet, le degré d'utilisation des capacités est déjà très élevé dans les secteurs orientés vers la consommation et l'exportation, tandis que la qualification insuffisante et une répartition géographique défavorable des réserves de main-d'oeuvre font craindre la persistance des tensions sur le marché de l'emploi. Dans ces conditions, il ne faut pas s'attendre, pour le moment, à un ralentissement rapide et prononcé de la hausse des salaires et des prix. Il est à présumer que la propension à importer augmentera.

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

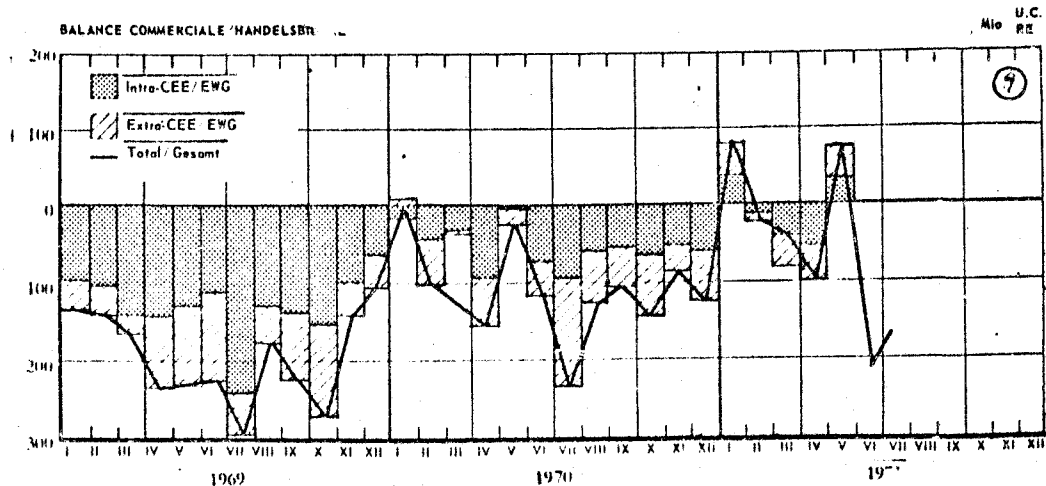
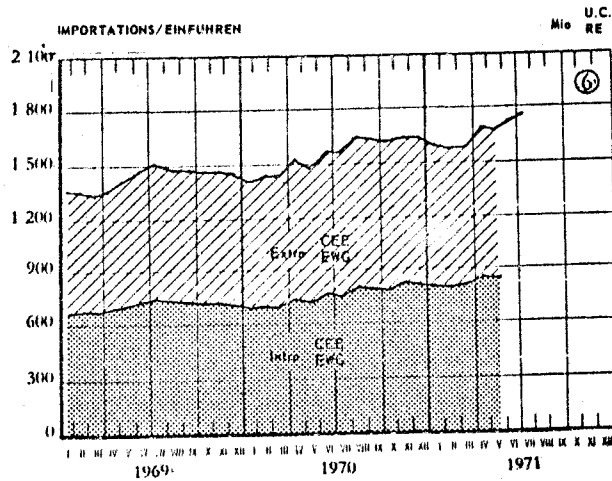
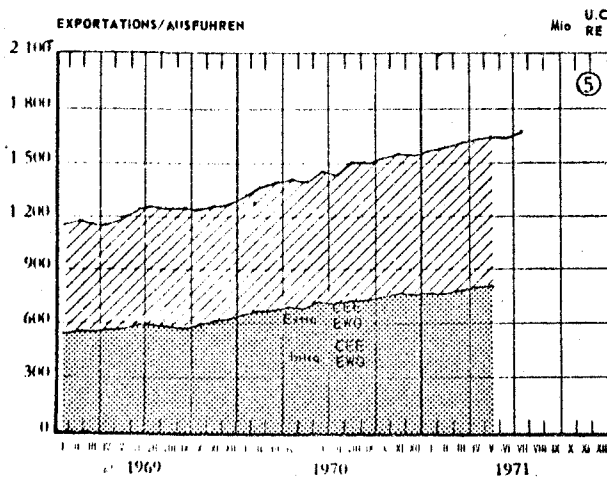
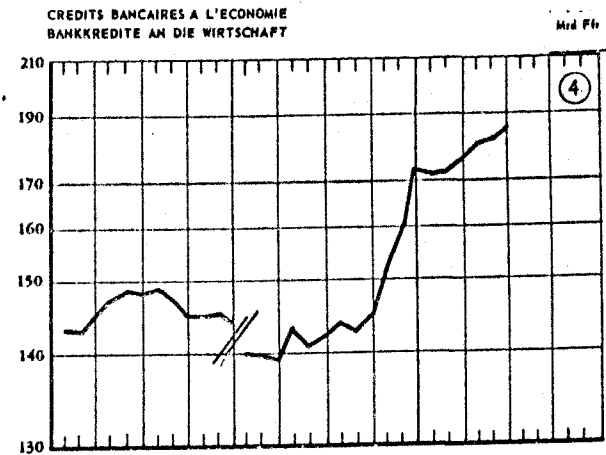
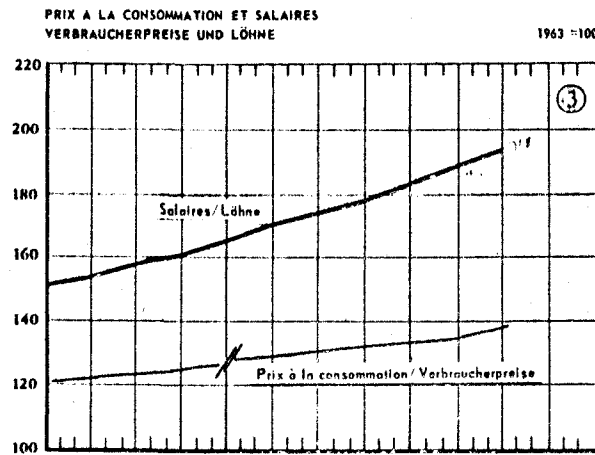
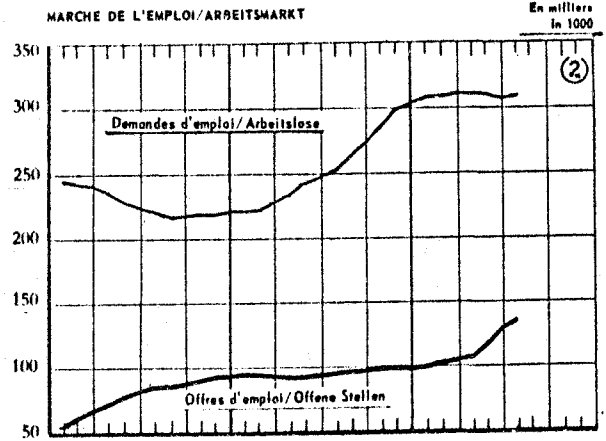
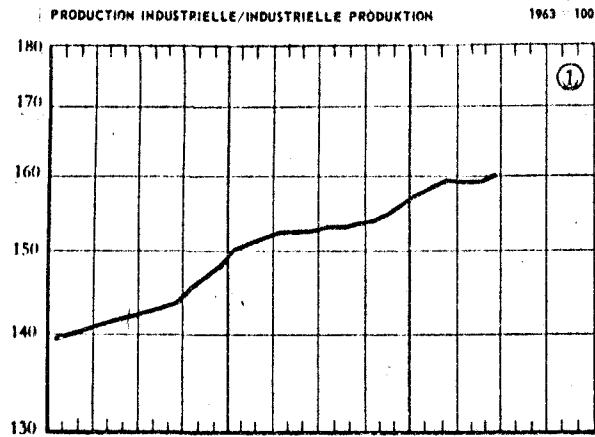
	1968 ¹⁾	1969 ¹⁾		1970 ¹⁾		1971 ²⁾	
	Aux prix courants en milliards de Ffr	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁴⁾	Valeur	Volume ⁴⁾	Valeur	Volume ⁵⁾	Valeur
Exportations ³⁾	89,8	+17,9	+22,9	+17,0	+25,9	+ 7 1/2	+10 1/2
Formation brute de capital fixe	157,0	+10,1	+17,3	+ 7,4	+14,7	+ 6	+11 1/2
Consommation des administrations	79,5	+ 4,4	+12,3	+ 3,8	+11,1	+ 3 1/2	+11 1/2
Consommation des ménages	385,5	+ 6,7	+14,0	+ 4,3	+ 9,7	+ 6	+11 1/2
Produit national brut	629,8	+ 7,7	+16,2	+ 6,0	+12,0	+ 5 1/2	+11
Importations ³⁾	89,3	+22,5	+28,1	+ 8,5	+18,8	+ 8 1/2	+11 1/2

- 1) Rapport sur les Comptes de la Nation 1970, Ministère de l'Economie et des Finances
2) Prévisions
3) Biens, services et revenus de facteurs
4) Aux prix de 1963
5) Aux prix de l'année précédente

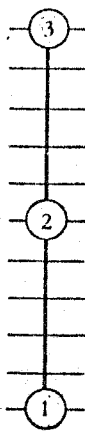
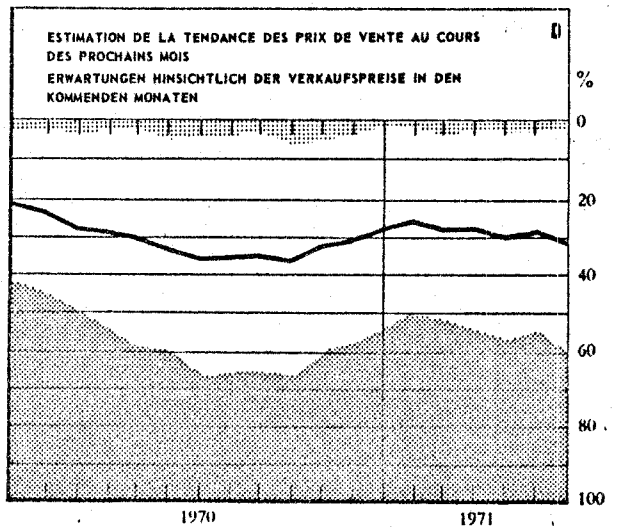
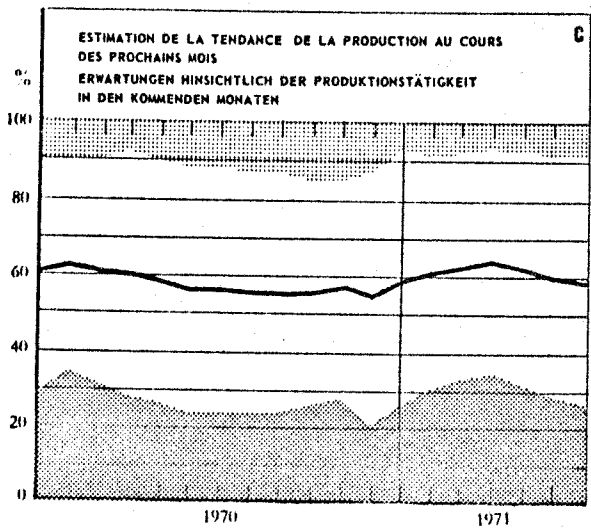
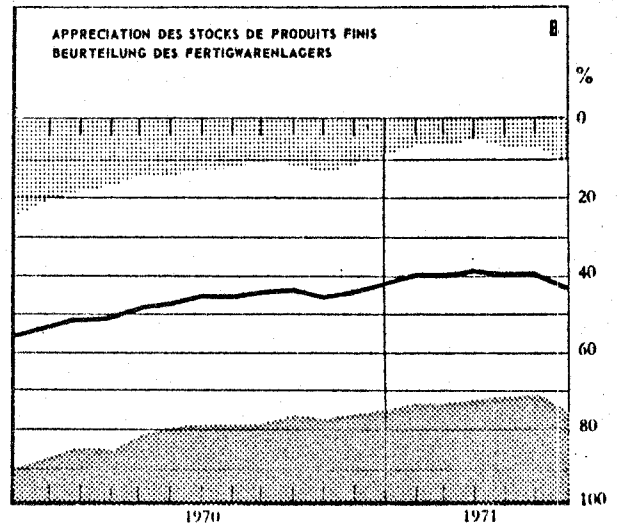
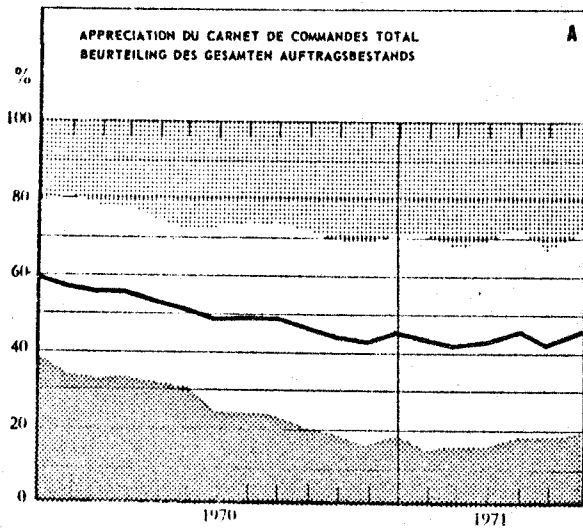
Remarques générales:

- a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.
b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E. effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D: Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : «supérieur à la normale», ou «augmentation»;
- 0,02 pour les réponses : «normal», ou «stabilité»;
- 0,01 pour les réponses : «inférieur à la normale», ou «diminution».

Ergebnisse der vom STATEC durchgeführten EWG-Konjunkturbefragung.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentsätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

- mit 0,03 für die Antworten zu groß oder «Zunahme»;
- mit 0,02 für die Antworten «ausreichend» oder «keine Veränderung»;
- mit 0,01 für die Antworten zu klein oder «Abnahme».

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

- Production industrielle: bâtiment et industries alimentaires, boissons et tabacs exclus; série corrigée des variations saisonnières; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation et salaires.
Indice national des prix à la consommation. En 1969 et 1970: 259 articles; à partir de janvier 1971, nouvel indice: 295 postes).
Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

Graphique 4

- Crédits bancaires à l'économie. Source: Conseil national du Crédit; Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

Graphique 5

- Exportations (f.o.b.): séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 6

- Importations (c.a.f.): séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 7

- Balance commerciale: différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

C. ITALIE1. La situation à l'été de 1971

Dans l'ensemble, la faiblesse de la conjoncture a persisté au début de l'été. A la différence de l'année dernière, elle ne s'explique plus seulement par des entraves affectant les facteurs de production (réticence des travailleurs à l'égard des heures supplémentaires et du travail par équipes, réductions conventionnelles de la durée du travail, arrêts du travail du fait de grèves, etc.), mais aussi et surtout par un ralentissement de la demande.

Les exportations de marchandises, en valeur, ont pourtant accusé une tendance un peu plus nette à l'expansion, grâce aux efforts accrus déployés sur les marchés étrangers et à l'avantage de prix dont bénéficient les exportations italiennes par rapport à certains pays concurrents. Elles ont dépassé de 8,7 %, au deuxième trimestre, le niveau atteint un an auparavant. Il semble, en revanche, que l'évolution des exportations de services soit demeurée hésitante.

En ce qui concerne la demande intérieure, une faiblesse prononcée a caractérisé les dépenses d'investissement. Elle a touché surtout la construction résidentielle, dont la tendance à la régression a persisté. En dépit d'un développement rapide des travaux publics, la tendance s'est également infléchie dans les autres domaines du secteur de la construction.

Les investissements d'équipement, eux aussi, ont témoigné d'une évolution plutôt hésitante, surtout pour ce qui concerne les petites et moyennes entreprises. Ce manque de dynamisme serait dû essentiellement à la détérioration des revenus enregistrée depuis un an et demi, à une baisse du degré d'utilisation des capacités, ainsi qu'au climat psychologique général.

L'accroissement des dépenses de consommation semble avoir été relativement faible. Certes, le revenu disponible a eu tendance à augmenter, du fait d'une nouvelle majoration des salaires horaires et - au premier trimestre - d'un relèvement important des traitements des fonctionnaires; mais une réduction du nombre de personnes occupées dans l'industrie, et en particulier dans la construction, ainsi que les pertes de revenus entraînées par les arrêts de travail, ont exercé une incidence modératrice sur la consommation.

.../...

En ce qui concerne l'offre en termes réels, la production industrielle et aussi, dans une moindre mesure, les importations de marchandises ont marqué un fléchissement conjoncturel, surtout dans le secteur des biens d'équipement. Au deuxième trimestre, la production industrielle se situait, d'après l'indice de l'ISTAT, à 4,3% en-dessous du niveau enregistré un an plus tôt. Quant aux importations de marchandises, elles accusaient encore, suivant les statistiques douanières, une légère augmentation en valeur, atteignant 2,5 %; en volume, cependant, elles avaient également diminué.

La hausse des prix s'est quelque peu redressée. Au mois de juillet, selon les indices officiels, les prix de gros et les prix à la consommation dépassaient respectivement de 3,7 et de 4,9 % le niveau qu'ils avaient atteint un an auparavant.

Malgré le peu de dynamisme de la demande intérieure, qui s'est traduit par une légère amélioration du solde des opérations courantes (sur base des opérations de caisse), l'excédent de la balance globale des paiements s'est réduit au deuxième trimestre, par suite d'une diminution de l'afflux^{net} de capitaux. Le niveau des réserves d'or et de devises des autorités monétaires est resté à peu près inchangé entre fin mars et fin juin, les banques commerciales ayant procédé à d'importantes exportations de fonds à court terme.

Des effets expansifs exercés sur les liquidités, notamment par les opérations de caisse du Trésor, ont eu pour conséquence le maintien d'une vive expansion de la masse monétaire, qui dépassait de 22,7 %, au mois de juin, le résultat enregistré un an auparavant. Sur le marché des capitaux, la tendance à la baisse des taux d'intérêt enregistrée depuis le milieu de 1970 s'est interrompue depuis le mois de mai, malgré la reprise des achats de soutien effectués par la Banque d'Italie.

.../...

2. Les perspectives jusqu'à la fin de l'année 1971

Les perspectives esquissées ci-après pour le second semestre de 1971 sont fondées sur la double hypothèse que le potentiel effectif de production, grâce à une détente profonde et durable qui s'instaurerait dans les relations entre partenaires sociaux, retrouvera à bref délai un rythme de développement rapide, et que la demande accusera une expansion accélérée, sous l'effet notamment des mesures de relance prises par le Gouvernement et, en particulier, d'un renforcement de la propension à investir des entreprises. Si ces deux hypothèses - parfaitement réalisables - ne devaient pas se vérifier, l'évolution risquerait de prendre un cours bien peu satisfaisant, qui s'écarterait considérablement des orientations quantitatives du troisième programme de politique économique à moyen terme.

En dépit des mesures de politique commerciale prises dans le courant du mois d'août par le Gouvernement des Etats-Unis et malgré la dévaluation de fait du dollar, les exportations de marchandises devraient ~~se~~ s'accroître, dans l'ensemble, durant les prochains mois. Sans doute faut-il s'attendre à une diminution notable des ventes aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne les chaussures, les produits textiles et les automobiles. Mais cette réduction pourrait être compensée par une amélioration simultanée de la position concurrentielle des produits italiens sur les autres marchés étrangers, qui absorbent 90 % des exportations totales de l'Italie.

La demande intérieure sera nettement orientée à l'expansion. Toutefois, une certaine influence modératrice des investissements sous forme de construction persistera vraisemblablement, en dépit d'un vigoureux développement des travaux publics. En revanche, les autres dépenses d'investissement et la consommation accuseront une nette croissance.

De nombreux facteurs pourraient stimuler la propension à investir des chefs d'entreprise : l'amélioration du climat psychologique et des perspectives économiques, du fait de la normalisation escomptée des relations entre partenaires sociaux; les perspectives meilleures concernant la demande

.../...

étrangère et intérieure; la nécessité d'une rationalisation imposée par l'évolution des coûts et par la concurrence, et enfin la politique économique favorable aux investissements, notamment le projet, soumis au Parlement, d'anticiper le dégrèvement des nouveaux investissements. Suivant les résultats de l'enquête semestrielle C.E.E. sur les investissements, la propension à investir semble être très forte, du moins dans les entreprises industrielles importantes.

Une nouvelle élévation du niveau de l'emploi, une propension à la dépense peut-être légèrement accrue et une tendance à multiplier les achats avant l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée devraient contribuer dans une mesure appréciable à l'augmentation des dépenses de consommation privée.

Dans les hypothèses ici retenues, la production s'adapterait à l'accélération de la demande sans qu'il en résulte des tensions trop vives. On pourrait néanmoins assister à une accentuation de la hausse des prix, du fait que beaucoup d'entreprises, profitant d'une expansion plus forte de la demande, s'efforceront sans doute de répercuter sur les prix au moins une partie de l'augmentation considérable des coûts enregistrée ces dernières années. Ces majorations de prix seront d'ailleurs facilitées par l'évolution observée sur les marchés des devises, pour autant que les taux de change actuels demeurent à peu près inchangés. L'expansion des importations devrait s'accélérer sensiblement. Aussi les conditions de l'équilibre resteront-elles, dans l'ensemble, assez précaires, maintenant ainsi la nécessité d'une grande flexibilité de la politique conjoncturelle.

.../...

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1968 ¹⁾	1969 ¹⁾		1970 ¹⁾		1971 ²⁾	
	Aux prix courants, en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume 4)	Valeur	Volume 4)	Valeur	Volume 5)	Valeur
Exportations ³⁾	9.119	+ 13,8	+ 15,9	+ 6,0	+ 11,6	+ 6 1/2	+ 9 1/2
Formation brute de capital fixe	9.322	+ 8,0	+ 14,7	+ 3,8	+ 15,3	- 2	+ 2
Consommation des administrations	6.382	+ 3,3	+ 8,3	+ 3,2	+ 7,1	+ 4 1/2	+ 15
Consommation des ménages	30.066	+ 6,3	+ 9,4	+ 8,0	+ 13,2	+ 4 1/2	+ 10
Produit national brut	47.280	+ 5,9	+ 10,3	+ 5,1	+ 11,7	+ 3	+ 8
Exportations ³⁾	7.689	+ 20,6	+ 21,5	+ 17,2	+ 22,0	+ 4 1/2	+ 10

¹⁾ Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1970).

²⁾ Prévisions des services de la Commission.

³⁾ Marchandises, services et revenus de facteurs.

⁴⁾ Aux prix de 1963.

⁵⁾ Aux prix de l'année précédente.

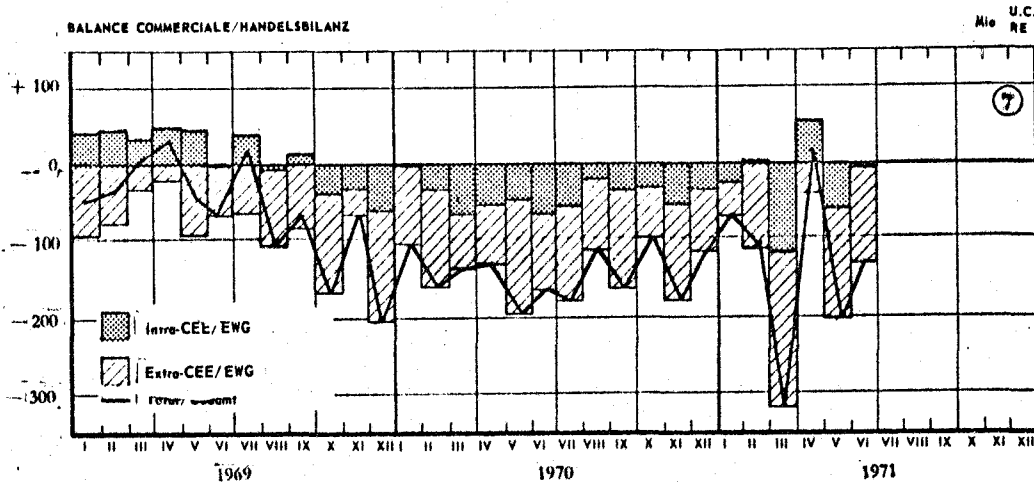
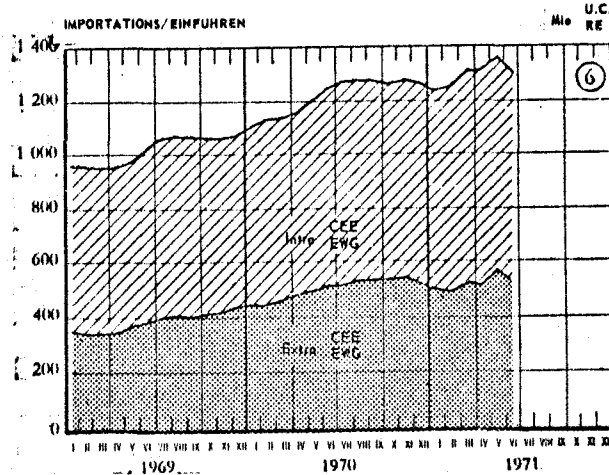
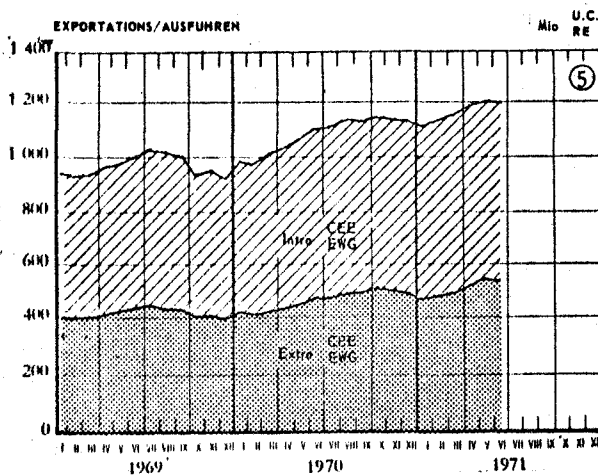
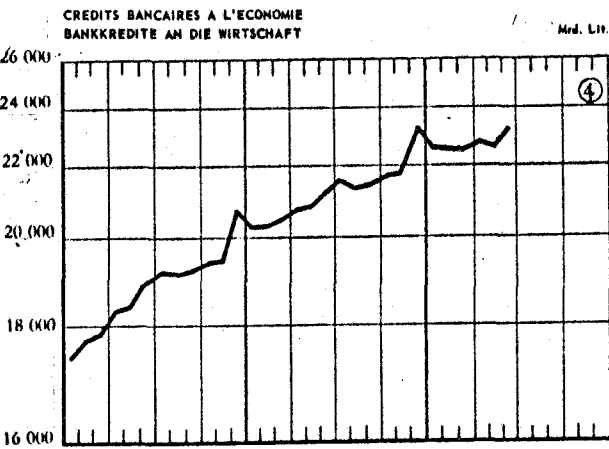
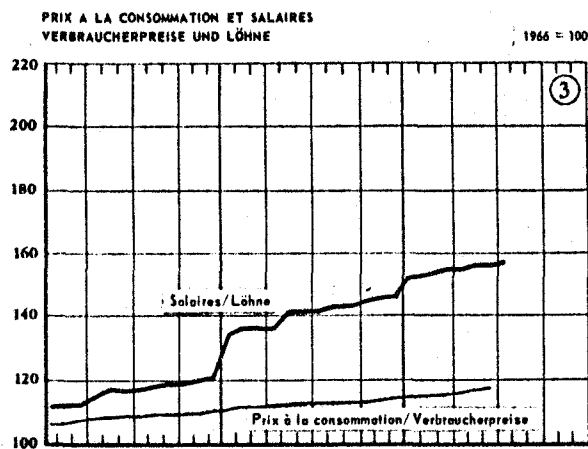
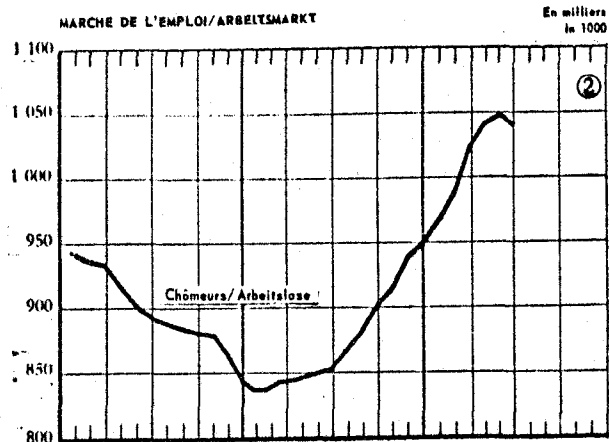
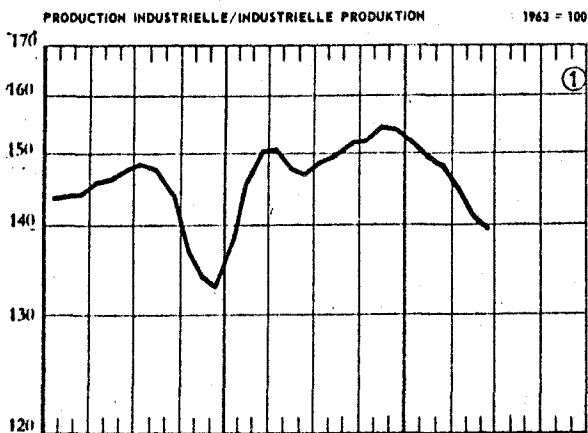
Remarques générales :

¹⁾ La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

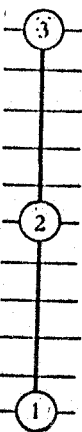
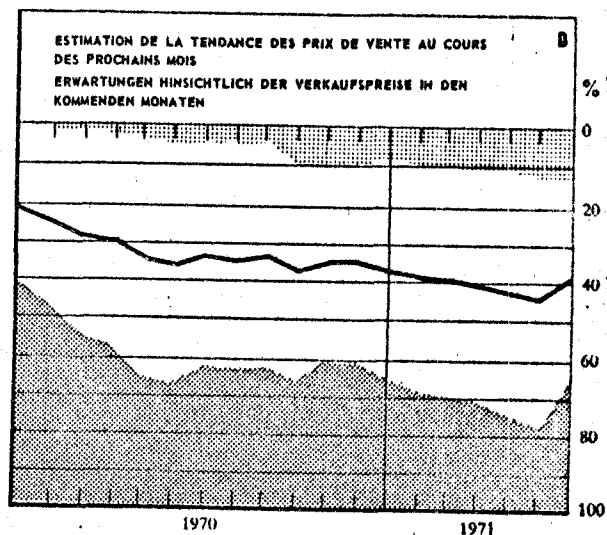
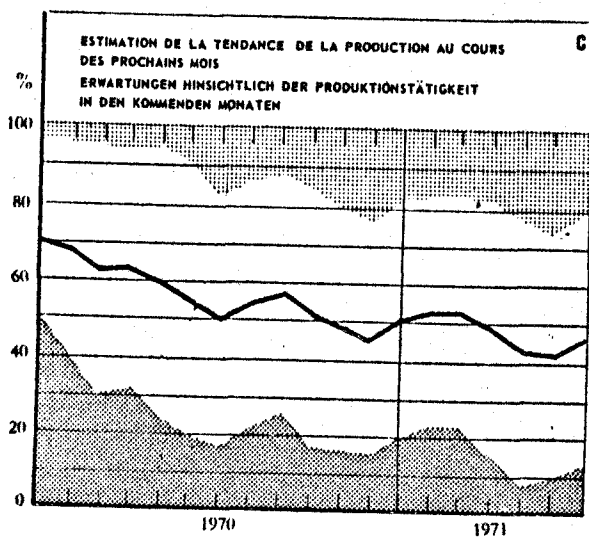
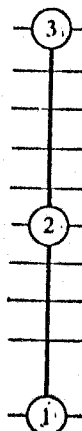
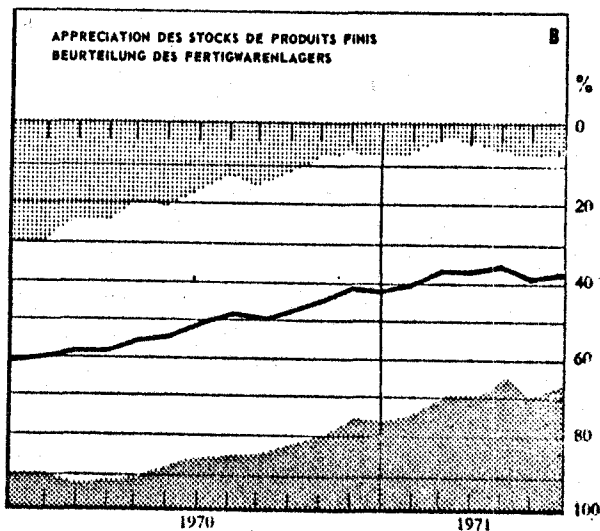
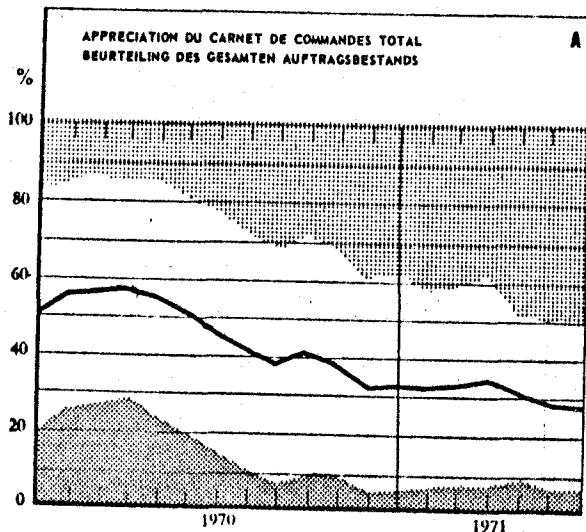
²⁾ Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

... / ...

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D: Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par:

0,03 pour les réponses : «supérieur à la normale», ou «augmentation»;

0,02 pour les réponses : «normal», ou «stabilité»;

0,01 pour les réponses : «inférieur à la normale», ou «diminution».

Ergebnisse der vom STATEC durchgeführten EWG-Konjunkturbefragung.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentsätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

mit 0,03 für die Antworten «zu groß» oder «Zunahme»;

mit 0,02 für die Antworten «ausreichend» oder «keine Veränderung»;

mit 0,01 für die Antworten «zu klein» oder «Abnahme».

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

- Production industrielle: Série corrigée des variations saisonnières. A l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Marché de l'emploi: nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation et salaires: Source ISTAT, Salaires minima conventionnels (à l'exclusion des allocations familiales) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

Graphique 4

- Crédits bancaires à l'économie: Source Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

Graphique 5

- Exportations: (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 6

- Importations: (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 7

- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

D. PAYS-BAS1. La situation à l'été de 1971

Depuis le début de l'été, les conditions de l'équilibre paraissent de nouveau s'être détériorées. Après la fin du blocage temporaire des salaires, des majorations de salaires importantes ont été accordées dans les nouvelles conventions collectives. L'expansion des dépenses des ménages s'est ainsi accélérée.

Par contre, la croissance conjoncturelle des exportations a continué de se modérer, du fait surtout que les achats des autres pays membres ont perdu de leur dynamisme. De même, le développement des investissements fixes, qui avait bénéficié jusqu'au printemps de l'incidence exercée sur les dépenses en construction par des conditions climatiques exceptionnellement favorables, a été

affecté dans une mesure croissante par la tendance à l'affaiblissement de la propension à investir des chefs d'entreprise.

Alors que, jusqu'au printemps, des pénuries de facteurs de production et le niveau élevé des stocks de produits finis dans certains secteurs avaient exercé sur le développement de l'offre intérieure une incidence modératrice sensible, celle-ci s'est atténuée au cours des derniers mois. La production industrielle s'est accrue, durant la période mai - juin, à un rythme annuel voisin de 7 %. Les efforts de rationalisation déployés par les entreprises pour faire face à la hausse des coûts de production ont néanmoins contribué à la poursuite de la détente qui s'était amorcée sur le marché de l'emploi dès la fin de 1970. Le taux de chômage (nombre de chômeurs corrigé des variations saisonnières et accidentelles, en pourcentage de la population active) s'élevait à 1,5% au mois de juillet, par rapport à 1,2% à la même époque de l'année dernière.

.../...

En dépit du nouveau développement des importations, dont le niveau conjoncturel au printemps dépassait encore le résultat, extrêmement élevé, enregistré à la fin de 1970, la hausse des prix intérieurs est demeurée très nette. En juillet, l'indice des prix à la consommation accusait une augmentation de 7,6 % par rapport au même mois de 1970. L'excédent de la demande est responsable des nouveaux déficits de la balance des paiements courants. L'afflux de capitaux en provenance de l'étranger s'est modéré depuis l'instauration du cours flottant du florin. Les réserves nettes d'or et de devises de l'Institut d'émission, qui se sont accrues de 1074 millions de florins entre le début de l'année et le mois de mai, ont de nouveau diminué depuis lors.

La détente qui s'était instaurée sur les marchés monétaire et financier n'a pas persisté jusqu'au mois d'août, si l'on en juge d'après le raffermissement des taux d'intérêt qui a suivi la décision de laisser flotter le cours du florin. Les mesures prises pour décourager l'afflux des capitaux à court terme, de même que les opérations d'open market auxquelles l'Institut d'émission a de nouveau eu recours, pour la première fois depuis 1964, y ont largement contribué.

2. Les perspectives jusqu'à la fin de l'année 1971

L'application des nouvelles mesures restrictives envisagées par le Gouvernement issu des élections d'avril dernier ne devrait pas modifier sensiblement les perspectives d'évolution de l'économie néerlandaise d'ici la fin de l'année.

L'incertitude qui règne en matière de relations monétaires internationales, les incidences des mesures protectionnistes prises aux Etats-Unis et la nouvelle flambée des coûts salariaux pèsent lourdement sur les perspectives d'exportation. Malgré la reprise progressive de la conjoncture mondiale et l'évolution prévisible des capacités de production, il ne faut s'attendre qu'à une faible progression des exportations.

L'orientation récente des éléments principaux de la demande intérieure pourrait se maintenir. Alors que la formation brute de capital fixe continuera de se ralentir, par suite de l'incidence exercée sur les dépenses des entreprises par l'amoindrissement de plus en plus sensible des bénéfices, la demande de consommation devrait, par contre, demeurer en forte expansion, en raison notamment de l'augmentation attendue des revenus salariaux disponibles, attendue pour le second semestre de l'année.

Dans ces conditions, la production ne devrait pas, dans son ensemble, ralentir notablement sa croissance, ce qui n'exclut pas que l'expansion puisse s'affaiblir dans certains secteurs particuliers, notamment dans celui des biens d'équipement. Le marché de l'emploi, très sensible à la détérioration du climat des investissements, pourrait connaître une nouvelle détente.

Les conditions de l'équilibre demeureront sans doute précaires. Sous la forte pression des coûts, la poussée des prix intérieurs sera encore vive au cours des prochains mois. En particulier, il est à craindre qu'après la suppression du blocage des prix et des salaires, à fin juillet, les prix à la consommation ne restent nettement orientés à la hausse. La balance des paiements courants, affectée entre autres par l'influence de nouveaux achats d'avions, continuera probablement d'accuser un déficit jusqu'à la fin de l'année, même dans l'hypothèse d'un redressement des termes de l'échange.

..../...

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1968 (1)	1969 (1)		1970 (1)		1971 (2)	
	Aux prix courants Mrd. Fl.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume (4)	Valeur	Volume (4)	Valeur	Volume (5)	Valeur
Exportations (3)	42,16	+ 15,7	+ 17,8	+ 13,6	+ 18,8	+ 8 $\frac{1}{2}$	+ 12
Formation brute de capital fixe	24,08	+ 0,3	+ 7,2	+ 6,7	+ 15,3	+ 7	+ 14
Consommation des administrations	14,41	+ 2,1	+ 11,5	+ 4,7	+ 13,2	+ 3	+ 14
Consommation des ménages	51,99	+ 4,3	+ 10,7	+ 7,4	+ 11,5	+ 5	+ 13
Produit national brut	91,68	+ 5,5	+ 11,7	+ 5,6	+ 10,5	+ 4 $\frac{1}{2}$	+ 11
Importations (3)	41,59	+ 14,6	+ 18,5	+ 15	+ 22,5	+ 7 $\frac{1}{2}$	+ 12

(1) Centraal Bureau voor de Statistiek.

(2) Prévisions.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de 1963.

(5) Aux prix de l'année précédente.

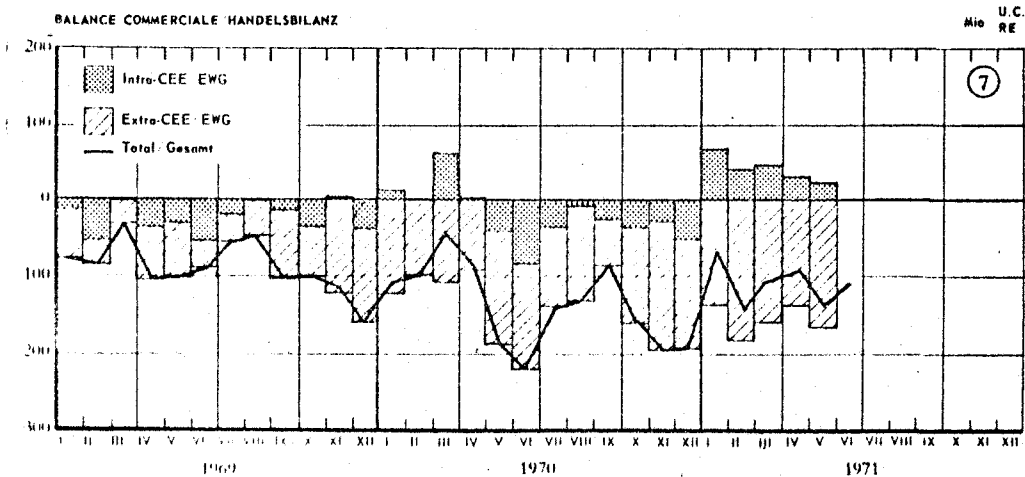
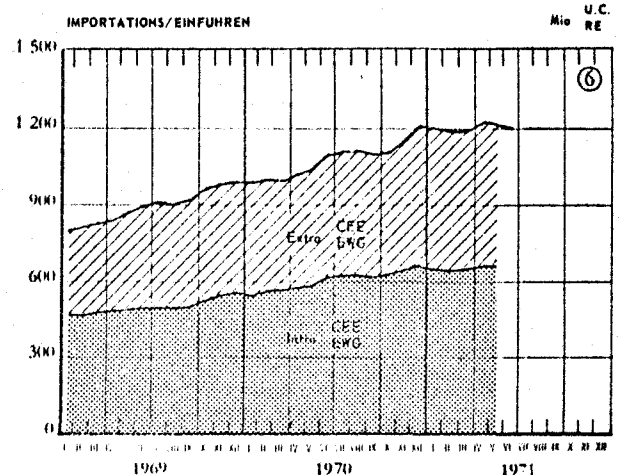
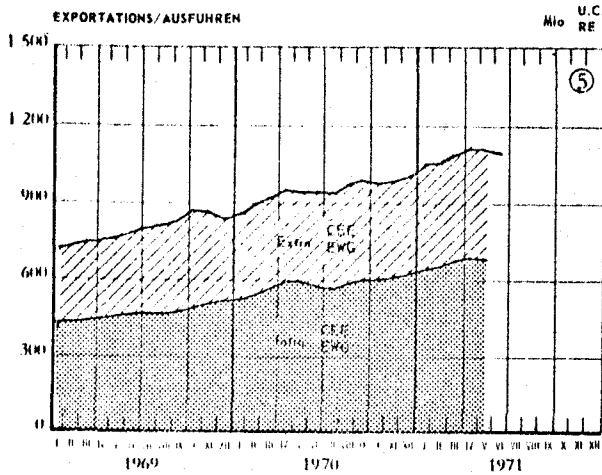
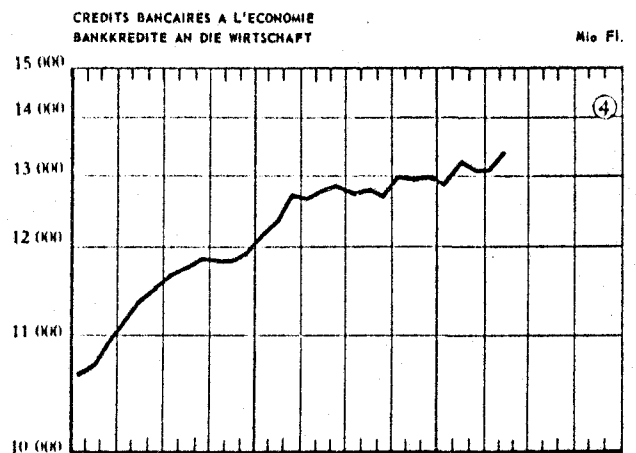
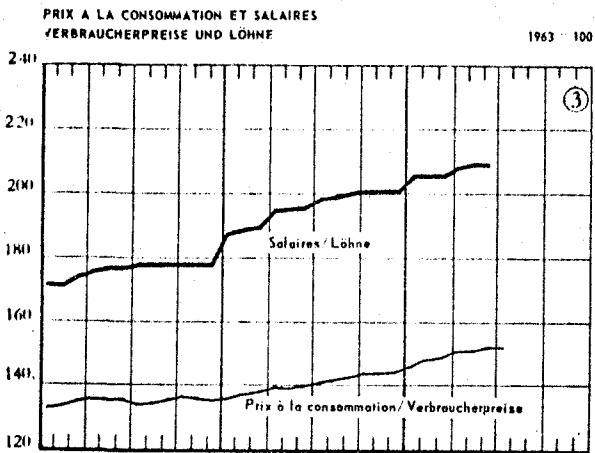
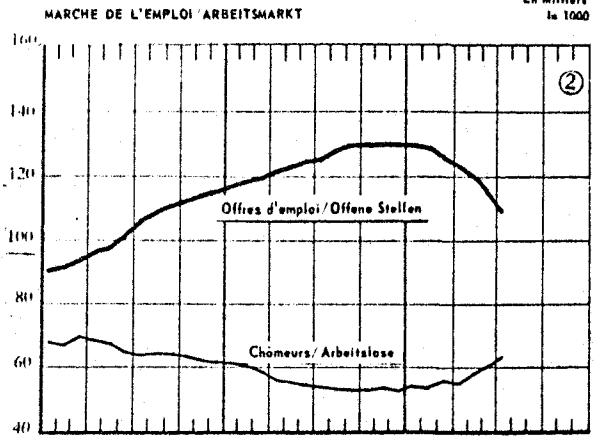
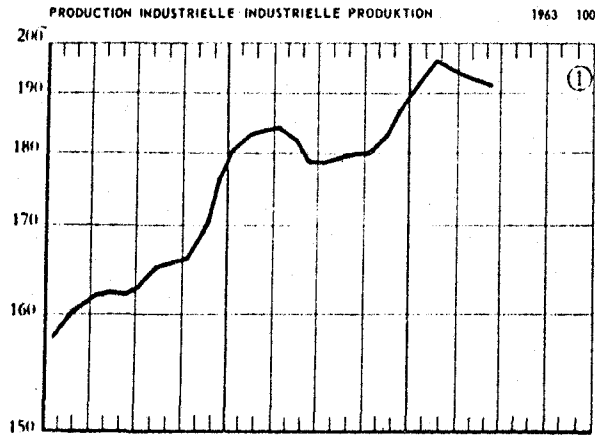
Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

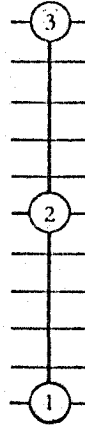
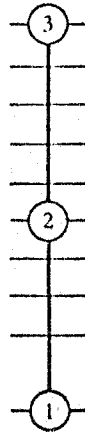
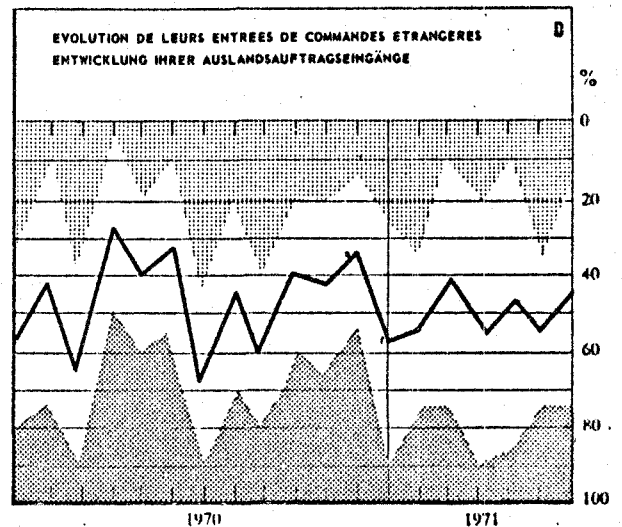
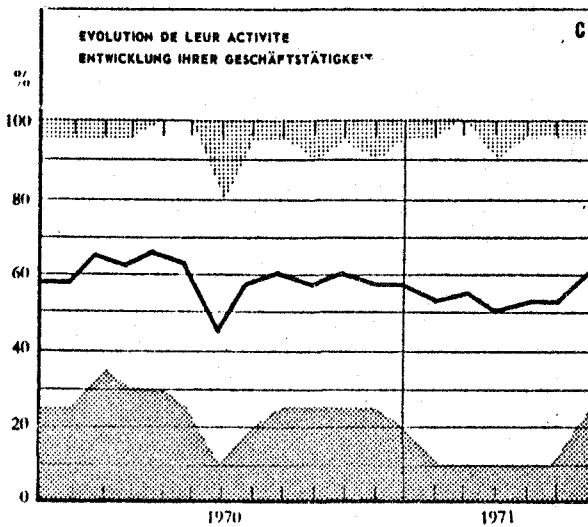
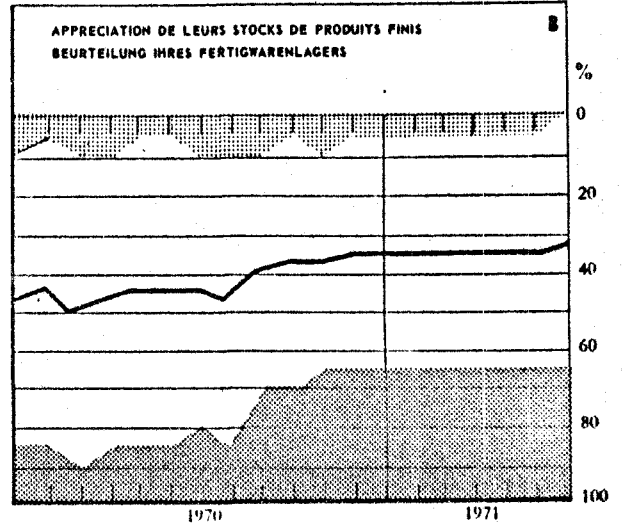
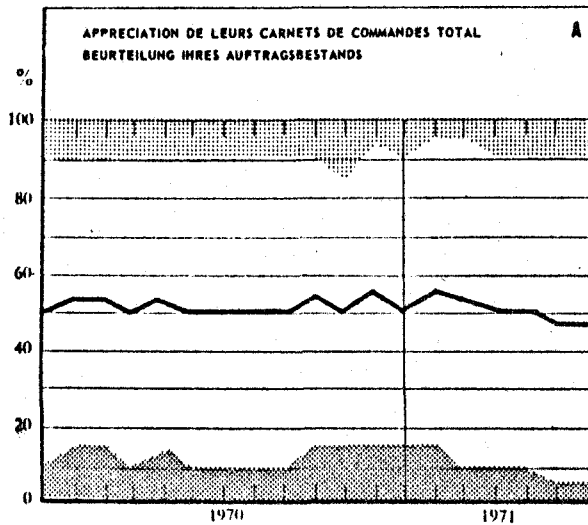
(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN

En milliers
In 1000



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normale », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

Quelle: Konjunkturbefragung durch das Centraal Bureau voor de Statistiek.

Bemerkung: Einschließlich Bauindustrie, aber ohne Papierherstellung und -verarbeitung, Mineralölverarbeitung sowie Herstellung nichtmetallischer Mineralerzeugnisse.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

- mit 0,03 für die Antworten « zu groß » oder « Zunahme » ;
- mit 0,02 für die Antworten « ausreichend » oder « unverändert » ;
- mit 0,01 für die Antworten « zu klein » oder « Abnahme ».

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

- Production industrielle: à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprise); indice des salaires conventionnels.

Graphique 4

- Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

Graphique 5

- Exportations: (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 6

- Importations: (c.a.f.) Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 7

- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISEBelgique1. La situation à l'été de 1971

Après une accélération au début de 1971, l'activité économique a repris une allure plus modérée, essentiellement sous l'effet d'un ralentissement de l'expansion de la demande étrangère.

Le développement de la demande intérieure est, dans l'ensemble, demeuré soutenu; l'évolution des investissements des entreprises reflétait, il est vrai, une certaine hésitation dans les intentions des chefs d'entreprise, et la construction résidentielle a témoigné d'une faiblesse croissante. Toutefois, la consommation des ménages semble avoir augmenté à un rythme accéléré, après une courte phase de modération qui a suivi immédiatement l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée. La progression des revenus disponibles est, en effet, restée rapide. En avril, le taux de croissance des gains horaires dans l'industrie a atteint 12,4 % par rapport à la même période de 1970.

Le développement de l'offre intérieure s'est modéré au cours des derniers mois, plus particulièrement dans les industries des matières premières. L'indice de la production industrielle établi par l'I.N.S. a dépassé de 8 %, en avril, le niveau enregistré un an plus tôt. Le nombre total d'heures de travail a marqué une augmentation moins importante qu'auparavant. Le nombre de chômeurs a cessé de diminuer au milieu de l'année; en juillet 1971, il représentait, abstraction faite des variations saisonnières, à peu près 1,8 % de la population active.

Les importations, notamment de produits finis, ont continué de se développer à un rythme assez rapide.

.../...

Le dispositif mis en place par les autorités pour éviter que l'application de la taxe sur la valeur ajoutée ne provoque une poussée des prix a continué de freiner la hausse de l'indice du coût de la vie. Au mois d'août 1971, celui-ci dépassait de 4,3 % le niveau atteint un an auparavant. Toutefois, les tensions sur l'ensemble des prix intérieurs ont sans doute été plus vives que ne le laisse supposer l'évolution de l'indice du coût de la vie.

La nette détérioration conjoncturelle de la balance commerciale, telle qu'elle résulte des statistiques douanières, ne s'est pas accompagnée, au cours des derniers mois, d'une évolution analogue de la balance des paiements courants. Celle-ci s'est soldée, au deuxième trimestre, par un excédent de 12,1 milliards de francs. Les événements monétaires survenus dans les pays voisins ont eu pour effet d'accélérer sensiblement, au mois de mai, l'accroissement des réserves d'or et de devises des autorités monétaires; une normalisation s'est cependant produite depuis lors, sous l'effet des mesures prises par les autorités monétaires pour limiter l'afflux de capitaux étrangers.

Cette évolution et le fait que la demande de fonds émanant du secteur public s'est maintenue à un niveau élevé ont eu pour effet d'interrompre temporairement, jusqu'au mois d'août, le processus de détente qui avait caractérisé jusqu'en avril les marchés monétaire et financier.

.../...

2. Les perspectives jusqu'à la fin de l'année 1971

L'économie belge devrait conserver un haut niveau d'activité d'ici la fin de l'année, bien que l'expansion de la demande globale puisse continuer de se modérer. En effet, les exportations vers les pays non membres n'accuseront encore que dans une mesure relativement faible les effets de la reprise escomptée de la conjoncture mondiale, eu égard notamment aux perspectives médiocres concernant les ventes aux Etats-Unis. De plus, les exportations de l'U.E.B.L. se ressentiront sans doute du léger ralentissement attendu dans le développement des échanges intra-communautaires.

Eu égard à l'évolution récente des inscriptions de commandes, surtout dans l'industrie, la croissance de la production restera assez modérée. Dans ces conditions, une certaine détente pourrait se manifester sur le marché de l'emploi.

En dépit d'un développement toujours appréciable des importations et d'une élasticité accrue de l'offre intérieure, la hausse des prix intérieurs demeurera assez prononcée. En particulier, la poussée continue des coûts de production pourrait se refléter plus nettement sur l'indice du coût de la vie.

Les tendances, qui viennent d'être esquissées en ce qui concerne l'évolution des exportations et des importations permettent de prévoir une réduction de l'excédent de la balance des paiements courants.

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1968(1)	1969(1)		1970(2)		1971(3)	
	Au prix courants, Mrd Fb	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume (5)	Valeur	Volume (6)	Valeur	Volume (6)	Valeur
Exportations (4)	422,0	+ 15,6	+ 21,1	+ 11	+ 15½	+ 8	+ 9
Formation brute de capital fixe	218,2	+ 7,1	+ 11,4	+ 10	+ 16	+ 5	+11½
Consommation des administrations	144,0	+ 7,5	+ 12,2	+ 5	+ 10	+ 4½	+12
Consommation des ménages	660,7	+ 5,5	+ 7,7	+ 5½	+ 9	+ 4	+10
Produit national brut	1036,9	+ 6,5	+ 10,3	+ 5½	+ 10	+ 4	+ 9½
Importations (4)	418,8	+ 15,8	+ 19,8	+ 10½	+ 15	+ 8½	+11

(1) Institut national de Statistique (I.N.S.).

(2) Estimations.

(3) Prévisions.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

(5) Aux prix de 1963.

(6) Aux prix de l'année précédente.

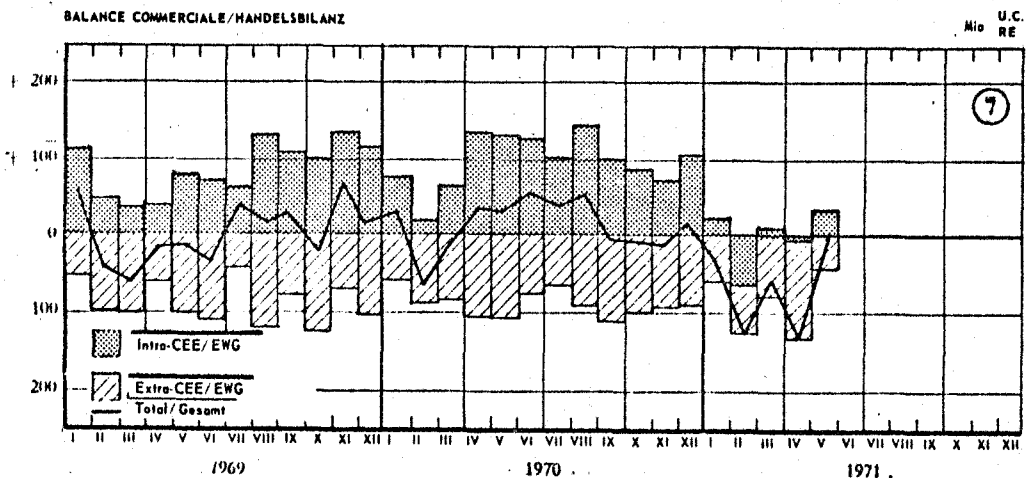
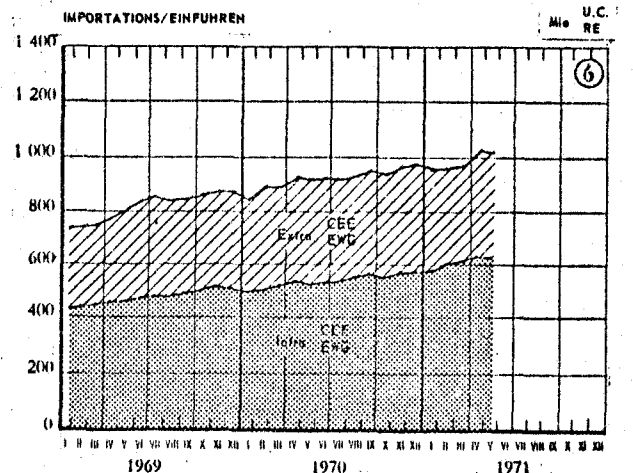
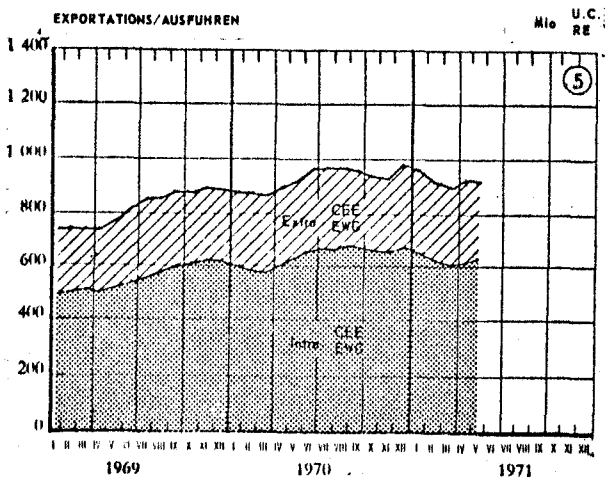
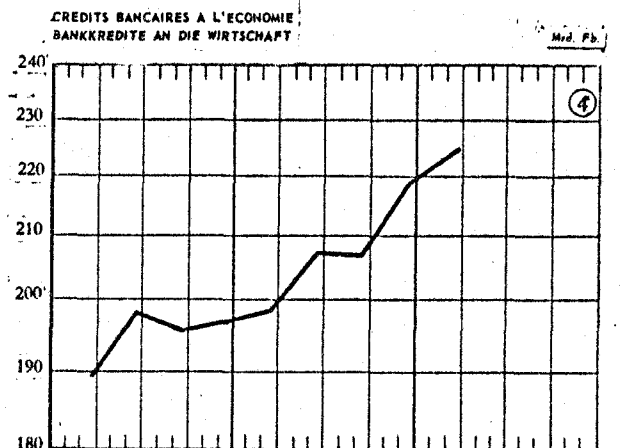
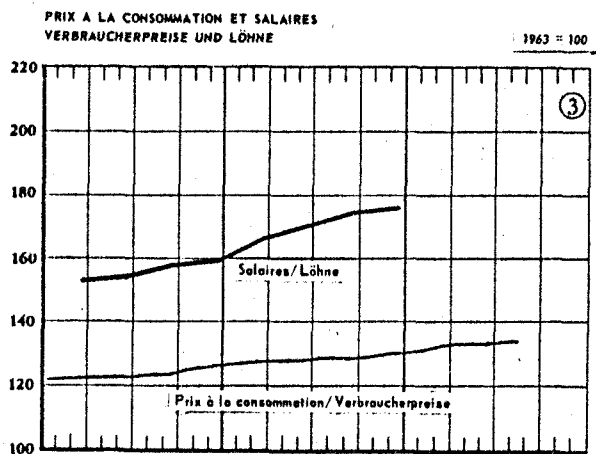
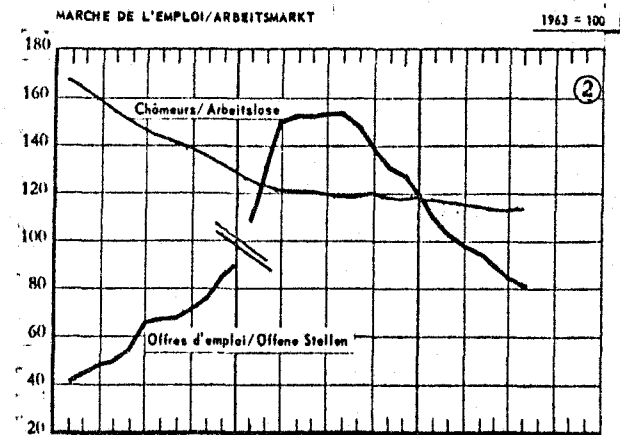
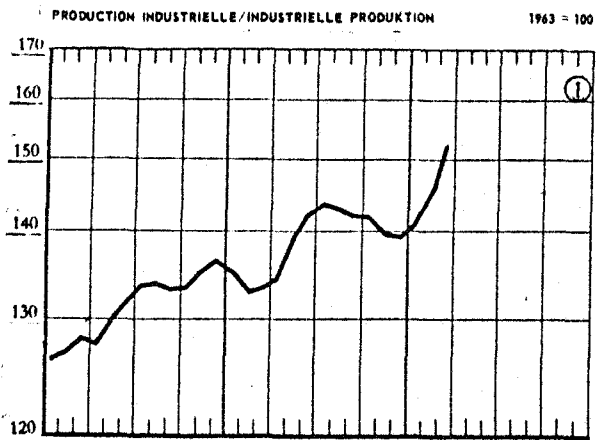
Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

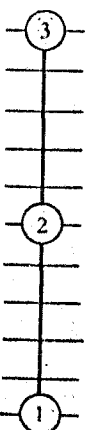
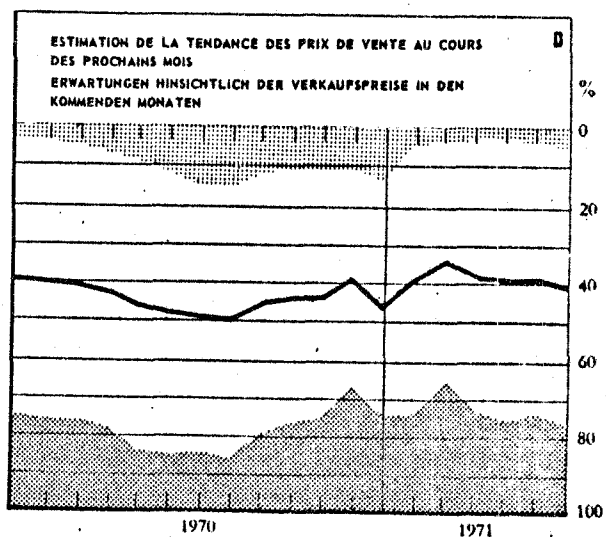
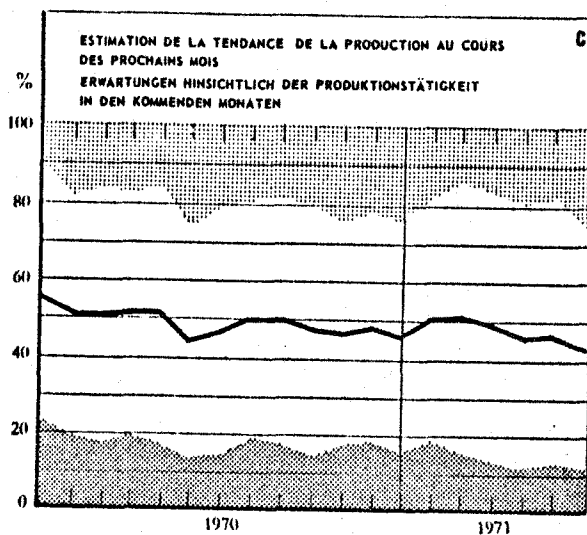
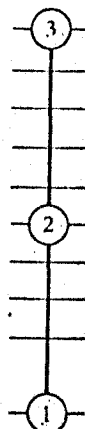
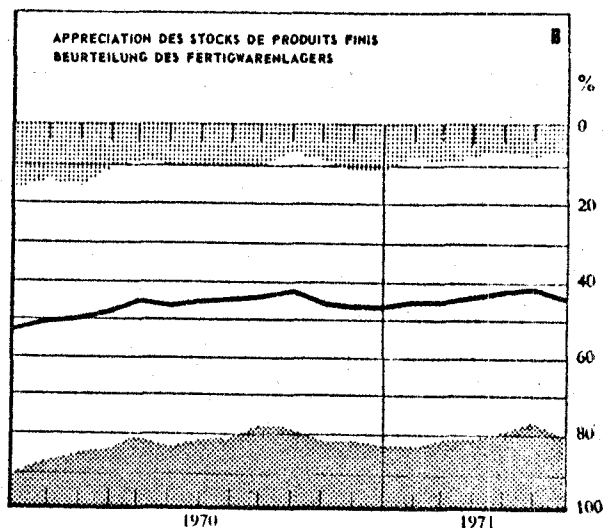
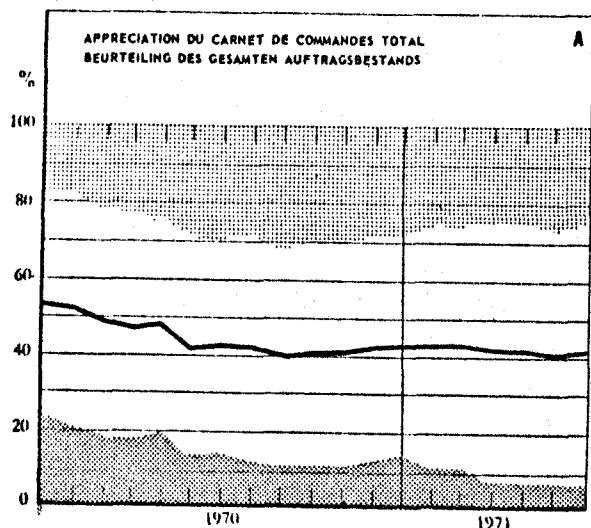
(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées.

Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E. effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

Ergebnisse der vom STATEC durchgeführten EWG-Konjunkturbefragung.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentsätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

- mit 0,03 für die Antworten zu groß oder Zunahme;
- mit 0,02 für die Antworten mäßig oder keine Veränderung;
- mit 0,01 für die Antworten zu klein oder Abnahme.

Belgique

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 u.c. = 0,838671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

- Production industrielle: à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation.
Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 4

- Crédits bancaires à l'économie: Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

Graphique 5

- Exportations: (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 6

- Importations: (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 7

- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Luxembourg

1. La situation à l'été de 1971

L'expansion de la demande globale s'est poursuivie au cours des derniers mois, bien que la reprise de la demande étrangère, enregistrée depuis le début de l'année, ait nettement perdu de sa vigueur. En effet, après le ralentissement des livraisons exceptionnelles de produits sidérurgiques aux Etats-Unis, les ventes à l'étranger ont subi l'influence modératrice de l'évolution toujours hésitante de la demande mondiale d'acier.

En ce qui concerne la demande intérieure, les impulsions additionnelles émanant de la demande d'investissement ne se sont guère affaiblies, étant donné notamment la fermeté relative de la propension à investir des entreprises industrielles et l'amorce d'une amélioration de la demande dans la construction résidentielle. La consommation des administrations publiques a, en outre, continué de se développer à un rythme rapide. Par contre, l'expansion moins vive des revenus des ménages, en dépit de l'allègement de la fiscalité directe, s'est reflétée dans une évolution moins dynamique des dépenses de consommation privée.

Dans ces conditions, la reprise conjoncturelle de la production intérieure s'est nettement ralentie. En juin, l'indice de la production industrielle établi par le STATEC a encore marqué une baisse de 0,5% par rapport à la même période de 1970. Les tensions sur le marché de l'emploi se sont légèrement atténuées.

La poussée des prix est demeurée vive. Toutefois, au niveau des prix à la consommation, la hausse s'est quelque peu modérée dans le courant du deuxième trimestre; au mois d'août, l'indice des prix dépassait de 4,6 % le niveau enregistré un an auparavant.

.../...

2. Les perspectives

Il est peu probable que l'évolution de la demande étrangère se modifie de manière fondamentale d'ici le début de 1972. Etant donné la détérioration des perspectives de vente aux Etats-Unis, les exportations de marchandises ne devraient plus augmenter par rapport au premier semestre. En effet, l'amélioration de la demande d'acier des pays partenaires, que l'on attend principalement de la normalisation des stocks de produits sidérurgiques, ne devrait guère se manifester avant la fin de l'année.

La demande intérieure nominale pourrait encore accuser un développement appréciable, du fait notamment d'une demande d'investissement soutenue de la part des entreprises et du redressement qui se dessine dans la construction résidentielle. Par ailleurs, de nouvelles améliorations salariales seront octroyées lors du renouvellement, au début de 1972, de certaines conventions collectives importantes. En outre, par suite de l'adaptation des barèmes d'imposition des revenus à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, les revenus disponibles des ménages augmenteront de nouveau à un rythme plus rapide que les revenus bruts.

Au total, la croissance conjoncturelle de l'offre en termes réels sera sans doute contenue dans des limites très étroites durant les prochains mois, et les tensions sur le marché de l'emploi pourraient de nouveau se relâcher. La montée des prix intérieurs sera probablement moins rapide qu'au premier semestre, bien que les mesures monétaires prises depuis le mois de mai dans maints pays voisins puissent donner lieu à une hausse des prix à l'importation.

EMPLOIS ET RESSOURCES DE BIENS ET SERVICES

	1968(1)	1969 (1)		1970 (2)		1971 (3)	
	Aux prix courants, Mio Flbg	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume (5)	Valeur	Volume (5)	Valeur	Volume (5)	Valeur
Exportations (4)	30.808	+13,0	+22,0	+ 1 1/2	+131/2	-3 1/2	- 5
Formation brute de capital fixe	9.528	+16,0	+24,7	+17 1/2	+30	+8	+15
Consommation des administrations	4.546	+ 2,1	+ 5,7	+ 1 1/2	+12	+2 1/2	+11
Consommation des ménages	23.163	+ 5,0	+ 7,4	+ 8	+13	+4 1/2	+ 9
Produit national brut	37.926	+ 7,0	+15,0	+ 3 1/2	+12	+1	+ 31/2
Importations (4)	29.919	+14,5	+18,8	+ 8 1/2	+21	+1	+ 3

(1) Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg,

(2) Estimations par les services de la Commission

(3) Prévisions

(4) Biens, services et revenus de facteurs

(5) Aux prix de l'année précédente.

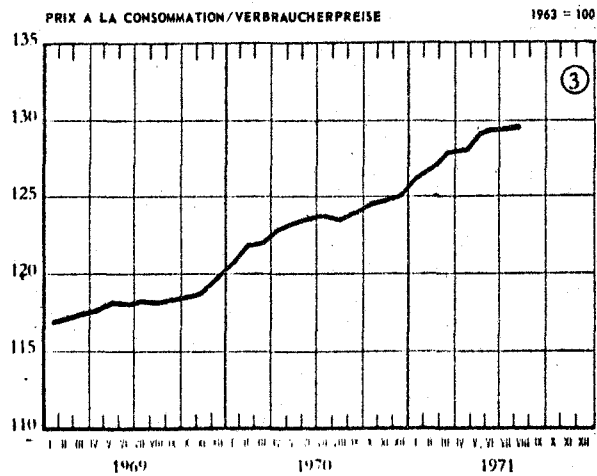
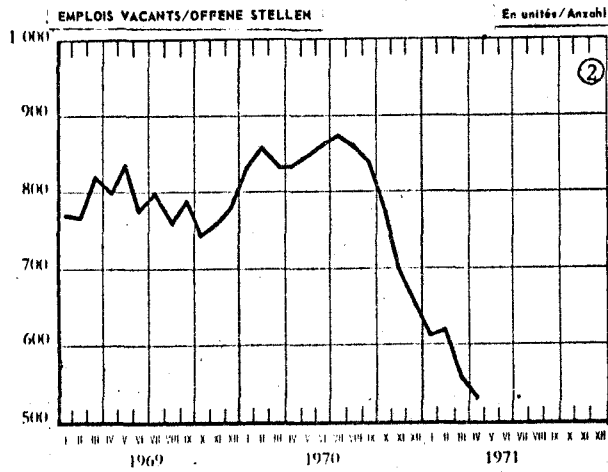
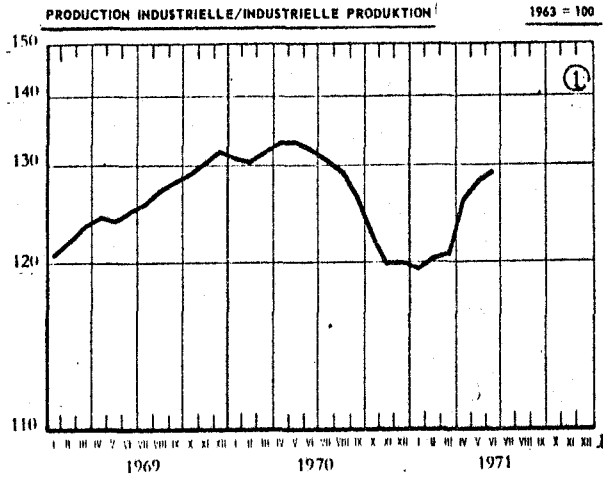
Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernant les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

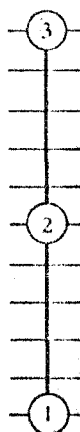
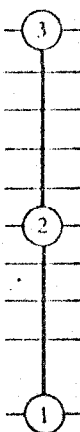
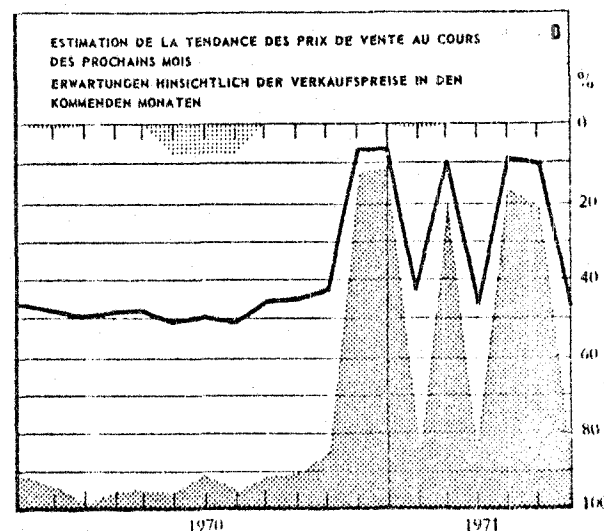
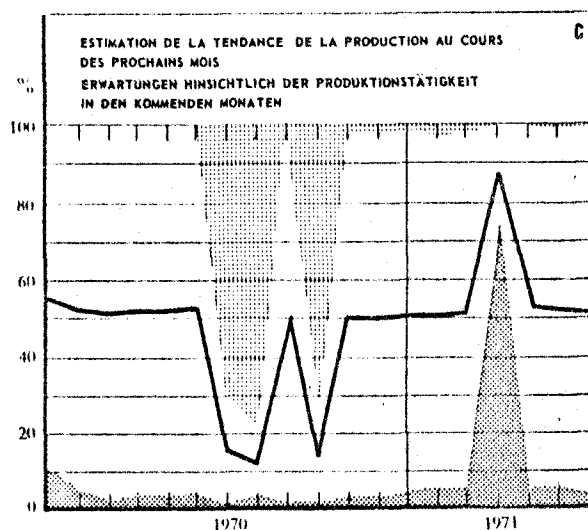
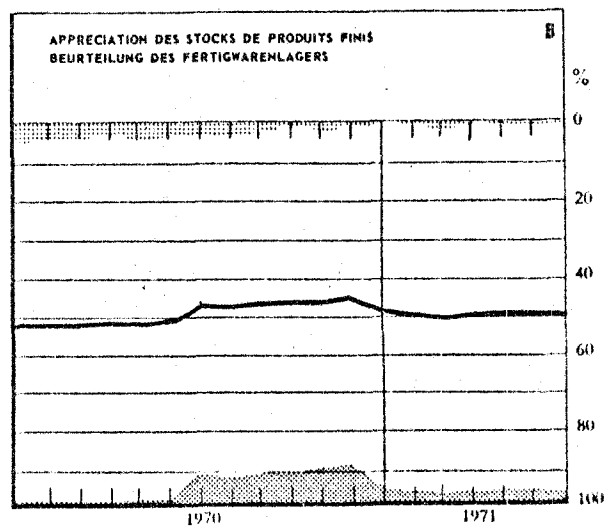
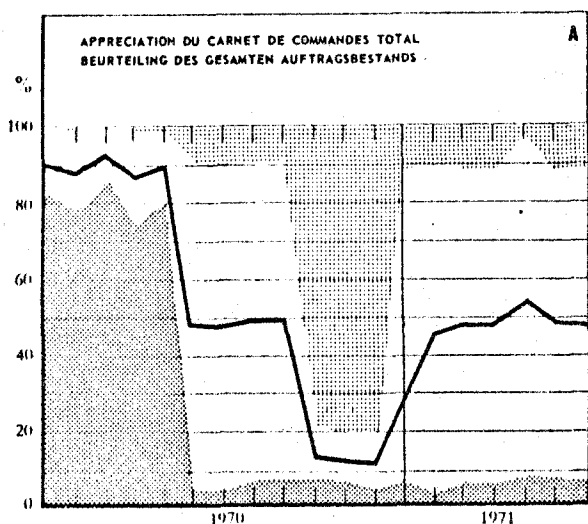
(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées.

Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission

INDICATEURS ECONOMIQUES
WIRTSCHAFTSINDIKATOREN



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE
UNTERNEHMERMEINUNGEN ZUR INDUSTRIEKONJUNKTUR



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture G.E.E. effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D: Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par:

- 0,03 pour les réponses: «supérieur à la normale», ou «augmentation»;
- 0,02 pour les réponses: «normal», ou «stabilité»;
- 0,01 pour les réponses: «inférieur à la normale», ou «diminution».

Ergebnisse der vom STATEC durchgeführten EWG-Konjunkturbefragung.

SCHAUBILDER A, B, C und D: Die drei Felder grau, weiß und schwarz stellen die prozentualen Anteile der drei verschiedenen Antworten an der Gesamtzahl der Antworten dar.

Die schwarzen Kurven, für die sich der Maßstab zwischen den Schaubildern befindet, stellen die Entwicklung von Kennziffern dar, die sich aus der Addition der Prozentsätze ergeben, wenn man diese folgendermaßen gewichtet:

- mit 0,03 für die Antworten «zu groß» oder «Zunahme»;
- mit 0,02 für die Antworten «ausreichend» oder «keine Veränderung»;
- mit 0,01 für die Antworten «zu klein» oder «Abnahme».

Luxembourg

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Graphique 1

- Production industrielle: à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

- Emplois vacants: Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

- Prix à la consommation: Source: STATEC.